

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING

COLLEGE

DEPARTMENT OF HISTORY



THEME:

**LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LES
ZONES RURALES DU SUD CAMEROUN : CAS DE BIWONG-
BULU 1954-2017**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du
Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (D.I.P.E.S. II)*

par :

Audrey Jeannette ETOUA BLOCK

Licenciée en Histoire

Titulaire du D.I.P.E.S I

Devant le jury ainsi constitué :

Président : Jean Paul OSSAH MVONDO, (M C)

Rapporteur : Eugene Désiré ELOUNDOU, (M C)

Examineur : ADA DJABOU, (C C)

Année académique 2018 / 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vii
GLOSSAIRE	viii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I :	10
PRESENTATION PHYSIQUE ET HUMAINE DE BIWONG-BULU	10
A-PRESENTATION DU MILIEU GEOGRAPHIQUE DE BIWONG-BULU	12
B-PRESENTATION DU MILIEU HUMAIN DE BIWONG-BULU	16
CHAPITRE 2 : LES GRANDES PHASES DE LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU	26
A-LA PERIODE PRECOLONIALE : PHASE DE L'EDUCATION TRADITIONNELLE DE LA JEUNE FILLE	27
B- LA PERIODE COLONIALE : DEBUT DE LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU	30
C-PERIODE POST-COLONIALE (1960-2014) : PHASE PROGRESSIVE DE SA SCOLARISATION	32
CHAPITRE 3 : LES PROBLEMES QUI ENTRAVENT LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU	46
A-UNE SCOLARISATION EPHEMERE DE 1970-2017	47
B-LES OBSTACLES SOCIO-ECONOMIQUES	54
C-LES PROBLEMES LIES A L'EDUCATION	62
CHAPITRE IV :	66
LES PERSPECTIVES PRISES POUR L'AMELIORATION DE LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU	66
A-LES INITIATIVES PRISES PAR L'ETAT	67
B-L'apport des particuliers dans l'amélioration de la scolarisation de la jeune fille	69
C-Quelques suggestions pour une scolarisation durable de la jeune fille de Biwong-Bulu	71
CONCLUSION GENERALE	74
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77
LISTE DES ANNEXES	84
TABLE DES MATIERES	119

A

Ma mère, Mbo'o Etoua Emma

Mon frère, Etoua Julien Fredy

Mon fils, Etoua Djetkeu Chris-Eythan

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier notre directeur de mémoire Professeur Eugène Désiré Eloundou qui malgré ses occupations, a trouvé le temps de guider nos premiers pas dans la recherche. Pour sa disponibilité et vos précieux conseils.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de nos enseignants de l'Ecole Normale Supérieure qui ont œuvré pour notre formation académique et professionnelle, dans les différents départements ci-après : en Histoire, nous pensons donc aux Professeurs : Salvador Eyezo'o, Joseph Tanga Onana, Jean-Paul Ossah Mvondo, Michael Ndobegang, Souley Mane, Achille Bella; les Docteurs Jeannot Mve Belinga, Christophe Signie, Muhammadou Amadou Jabiru, Lynda Yang, René Ngek Monteh, Ambroise Nopoudem, Ada Djabou, Serge Adieme. Les assistants : M. Gasisou, M.Mvondo, Mme Mayi, Mme Fanta Bring, Mme Obe Efoua, M.Mbida, M. Nkoumou. ; en Géographie : Dr Jean Bosco Ella et Pr Ngapgue ; en Sciences de l'éducation : Dr Henriette Bindzi, Dr Wamba, Dr Atanga.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tous nos informateurs et aussi aux personnes qui nous ont soutenues moralement notamment : Mme Beyala, notre encadreur au stage pratique, les enseignants du Lycée de Biwong-Bulu, à mon frère Adolo Etoua Magloire, et à mes relations personnelles.

Enfin, que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à notre travail de recherche, trouvent ici nos profonds remerciements.

LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ANPCC : Association Nationale Propre aux Producteurs de Cacao et de Café

APE : Association des Parents d'Elèves

APEE : Association des Parents d'élèves et Enseignants

BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle

CE1 : Cours Elémentaire 1^{ère} année

CE2 : Cours Elémentaire 2^{ème} année

CES : Collège d'Enseignement Secondaire

CETIC : Collège d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial

CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année

CM2 : Cours Moyen 2^{ème} année

CMA : Centre Médical d'Arrondissement

CP : Cours Préparatoire

DDES : Délégation Départementale des Enseignements Secondaires

DEA : Diplôme des Etudes Approfondies

DSCE : Document de stratégie pour la croissance et l'emploi

ENS : Ecole Normale Supérieure de Yaoundé

EPT : Etude Pour Tous

GIC : Groupement d'Initiative Commune

IAEB : Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base

IH/ ESF : Industrie de l'Habillement/ Economie Sociale et Familiale

IRCAM : Institut de Recherche du Cameroun

MINEC : Ministère de l'Education et de la Culture

MINEDUB : Ministère de l'Education de Base

MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires

MST : Maladie Sexuellement Transmissible

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

SAR/SM : Section Artisanale Rurale/ Section Ménagère

SE : Section Enfantine

SIL : Section d'Initiation à la Lecture

UFA : Unité Forestière d'Aménagement

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture et l'Education

UY1 : Université de Yaoundé 1

VIH/SIDA : Virus d'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Photo 1 peuple Yevol dans les forêts de biba	17
Photo 2: église presbytérienne camerounaise, paroisse de Biwong-Bulu.....	18
Photo 3: champ de cacao de Biwong-Bulu.....	20
Photo 4: une plante d'ébam domestiquée	24
Photo 5: Etoundi sandra, jeune fille Bulu ; âgée de 17ans	48
Photo 6: Efoua Anaelle, jeune fille Ntumu, âgée de 15 ans	49
Photo 7: Le retour des classes	53
Photo 8 : une salle d'hospitalisation.....	54
Photo 9: habitation dans la localité de Biwong-Bulu.....	56
Photo 10: Une jeune fille après les cours.....	60
Photo 11: la route de Biwong-Bulu	62
Photo 12: Ecole publique d'Abiéte.....	63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: quelques relevés climatologiques de Biwong-Bulu.....	14
Tableau 2 statistiques des élèves de l'école publique de Biwong-Bulu 1954....	31
Tableau 3: Répartition des élèves par niveau d'études dans l'arrondissement de Biwong-Bulu	33
Tableau 4: Effectifs des élèves de Biwong-Bulu 2002-2004 dans les sections enfantines.....	34
Tableau 5: effectifs des élèves de Biwong-Bulu dans les écoles officielles, années scolaires 1990-1997.....	36
Tableau 6: effectifs des élèves par niveau d'étude en 2002/2003 dans l'arrondissement d'Ebolowa 1 ^{er}	37
Tableau 7: effectifs de l'école publique de Mamenye année scolaire 2002-2004	38
Tableau 8: effectifs des élèves au lycée classique et moderne d'Ebolowa 2008-2010.....	39
Tableau 9: effectifs des élèves dans l'enseignement maternel de Biwong-Bulu	40
Tableau 10: effectifs des élèves par inspection d'arrondissement de l'éducation de base (IAEB) de Biwong-Bulu : année scolaire 2010-2014.....	41
Tableau 11: Répartition des élèves dans le lycée de Ngoulmakong, de Mvangan et le CETIC de Melangue.....	42
Tableau 12: effectifs des jeunes filles originaires du département de la Mvila par classe au lycée classique et moderne d'Ebolowa.....	43
Tableau 13: répartition de la population du département de la Mvila 1980	50
Tableau 14: répartition de la population du département de la Mvila par arrondissement.....	51
Tableau 15: indicateurs de la pauvreté à Biwong-Bulu	55
Tableau 16: Récapitulatif des réponses obtenues à Biwong-Bulu.....	57
Tableau 17: Tableau présentant le pourcentage du suivi parental dans l'arrondissement de Biwong-Bulu.....	58
Tableau 18: effectifs des filles qui reprennent.....	64

GLOSSAIRE

Nda bot : maison familiale

Ndo'o : mangue sauvage

Ebam : plante médicinale pouvant traiter le palu

RESUME

La présente étude porte sur : “ la scolarisation de la jeune fille dans les zones rurales du Sud Cameroun : cas de Biwong-Bulu 1954-2017”. Elle décrit les grandes phases de scolarisation de la jeune fille de Biwong-bulu. D’abord, la période précoloniale, où la jeune fille a reçu une éducation traditionnelle. À cette période l’éducation de la jeune fille est uniquement basée sur la gestion de son ménage. Ensuite, on a la période coloniale qui, caractérisée par la naissance des premières écoles va favoriser en partie la scolarisation du garçon que celle de la jeune fille. Enfin, la période post coloniale, marque le taux élevé de la sous scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu.

Cependant, il a été de constater que la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu, pendant la période post coloniale (1960-2017) faisant l’objet d’une attention particulière dans notre recherche, est entravée par de nombreuses difficultés tant d’ordre socioculturels qu’économique, et des difficultés inhérentes à l’éducation. Ainsi, de nombreuses initiatives ont été prises en compte, non seulement par l’État (au niveau des différents ministères éducatifs), mais aussi par les ONG, les particuliers et les partenaires internationaux, dans l’optique d’encourager voire d’améliorer la scolarisation de la jeune fille.

ABSTRACT

This study focuses on: "The schooling of the girl in rural areas of South Cameroon: case of Biwong-Bulu 1954-2017". It describes the major phases of schooling of the girl of Biwong-bulu. First, the pre-colonial period, where the girl received a traditional education. At this time the girl's education is solely based on the management of her household. Then there is the colonial period which, characterized by the birth of the first schools, will partly favor the schooling of the boy than that of the girl. Finally, the post-colonial period, marks the high rate of under-education of the girl of Biwong-Bulu.

However, it has been found that the schooling of the girl of Biwong-Bulu, during the post-colonial period (1960-2017) being the subject of particular attention in our research, is hampered by many difficulties both socio-cultural and economic order, and difficulties inherent in education. Thus, many initiatives have been taken into account, not only by the State (at the level of different ministries of education), but also by NGOs, individuals and international partners, with a view to encouraging or even improving the schooling of the girl.

INTRODUCTION GENERALE

Notre travail de recherche intitulé “ la scolarisation de la jeune fille dans les régions du Sud-Cameroun : cas de Biwong-Bulu 1954-2017” est une production scientifique en vue de l’obtention du diplôme de DIPES II en Histoire.

RAISONS DU CHOIX DU THÈME

Ce thème a été retenu pour plusieurs raisons.

D’abord, beaucoup de travaux ont été consacrés à la région du Sud Cameroun en général et peu de travaux sur Biwong-Bulu. C’est pourquoi nous nous proposons de présenter cette zone, les populations qui y vivent et la scolarisation de la jeune fille en particulier.

Ensuite les multiples constats faits à partir de quelques observations de la situation de la jeune fille au Cameroun et particulièrement à Biwong-Bulu, qui démontrent que la sous scolarisation des jeunes filles depuis l’époque coloniale jusqu’à nos jours demeure un phénomène préoccupant pour les autorités camerounaises.

Enfin, le choix sur cette zone parce que nous avons passé notre enfance au Sud. Notre séjour a permis de vivre constamment le manque d’intérêt qu’ont les filles à aller à l’école et jusqu’à l’heure actuelle le problème est toujours présent.

INTÉRÊT DU SUJET

L’histoire du Sud Cameroun, en dépit des recherches déjà entreprises, intéresse encore plusieurs chercheurs. Quelques aspects restent encore peu connus. Ceux de Biwong-Bulu encore davantage. Cette région est intimement

liée au passé historique de notre pays. Elle a subi la colonisation au même titre que les autres régions du Cameroun et a opposé de vives résistances, à l'instar du chef Oba'a Mbeti qui fut l'un des grands résistants dans notre zone d'étude. La présente étude, axée sur la scolarisation de la jeune fille, est une contribution aux réflexions sur l'éducation scolaire de cette dernière ; celle-ci étant le maillon de notre société. Cette étude vise premièrement à étudier la scolarisation des jeunes filles originaires de Biwong-Bulu pendant la période coloniale jusqu'à nos jours, deuxièmement à montrer les raisons qui les empêchent de se rendre dans les écoles et analyser les mesures prises par le gouvernement camerounais pour susciter ou encourager la jeune fille à aller à l'école.

CADRE SPATIO-TEMPOREL

Dans le cadre de l'espace, notre étude porte sur la région du Sud Cameroun plus précisément à Biwong-Bulu qui fut créé par le décret présidentiel N°2007/117 du 24 avril 2007. Il épouse les contours du territoire de l'arrondissement du même nom. Cette région couvre une superficie de 1.445,37km. Elle est limitée au Nord par la commune de Mengong, au Nord-Est par la commune de Sangmélina ; au Sud-Ouest par la commune d'Ebolowa 2 et au Sud-Est par la commune de Mvangan.

En ce qui concerne le cadre temporel deux années ont été retenues, notamment : L'année 1954, marque la date de création du tout premier établissement de l'arrondissement, il s'agit de l'école publique de Biwong-Bulu ; alors que 2017, correspond à la vulgarisation de la scolarisation dans cette zone. Compte tenu du fait que le Cameroun s'est engagé dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) parmi lesquels : le droit à l'éducation pour tous en 2015.

CLARIFICATION DES CONCEPTS

Plusieurs intitulés sont à définir, il s'agit :

- **Scolarisation**

Selon Daniel Carlin, la “scolarisation” renvoie au fait d'envoyer les enfants à l'école. En fait, l'école est une institution qui a pour fonction spécifique d'initier ses élèves à la culture écrite¹. La question de la scolarisation met en exergue le principe de fréquentation des écoles ou encore celui du taux de scolarisation. C'est-à-dire le pourcentage d'enfants qui suivent régulièrement un enseignement dans un établissement scolaire par rapport à la population totale du même âge.

Selon le dictionnaire encyclopédique Larousse, la “scolarisation” signifie “le fait de se scolariser”. Il a pour objectif “scolaire”, qui qualifie l'école².

-**Jeune fille**

Du point de vue juridique, la “jeune fille” est une personne qui jouit du statut social de sexe féminin à partir de son état civil³.

Du latin “jovenis” ou “juvenis”, se dit de quelqu'un qui est peu avancé en âge. La jeune fille peut donc être définie comme étant une adolescente, une jeune personne donc l'âge est compris entre 09 et 18 ans⁴

Selon l'ONU, les jeunes constituent la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans⁵. Entre la fin de l'enfance et le début de l'âge adulte, s'étale une période de modifications importantes tant au niveau physique que psychologique. De

¹[http : dcalin.fr/cerpe /cerpe01](http://dcalin.fr/cerpe/cerpe01) consulté le 14 avril 2018 à 16h38

² Grand dictionnaire Encyclopédique Larousse, Tome 9, Paris, 1985, p.9.426.

³ E. Assen, « *La question de la scolarisation de la jeune fille à l'Est Cameroun de 1960 à 2010 : cas du Lom et Djerem* ». Étude historique, mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé 2012-2013, p.4.

⁴ Grand dictionnaire Encyclopédique Larousse, Tome9, Paris, 1985, p.5.858

⁵ Organisation des Nations Unies, année internationale de la jeunesse, juillet 2010.

nombreux auteurs ont décrit ces transformations et s'accordent à reconnaître ce stade comme particulièrement vulnérable du fait des difficultés liées à ces changements⁶.

De manière générale, la scolarisation de la jeune fille renvoie à la fréquentation des écoles par les jeunes filles ou encore celles qui suivent les enseignements transmis dans les écoles.

PROBLÉMATIQUE

Le point de départ de notre réflexion est une succession de constats faits à partir de quelques observations dans la situation de la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu. Dans cette étude, l'influence des pratiques culturelles et traditionnelles sur les filles est très forte. Ce phénomène résulte dans certains cas de la résistance de la population locale aux changements acquis par la société d'une part, et par la fille elle-même d'autre part. De plus l'un des droits fondamentaux de la petite fille qui est celle de l'instruction, qui a longtemps été foulé aux pieds par certains parents. La femme participe au progrès de la société. L'éducation de la jeune fille est un droit fondamental, sur lequel reposent tous les autres droits. C'est également un élément essentiel du développement humain durable. Au regard des disparités et des injustices dont la jeune fille est victime, la scolarisation de la jeune fille à Biwong-Bulu représente un enjeu majeur dans le processus de développement de notre nation en général et de la région du Sud en particulier. Dès lors, qu'est-ce qui explique le retard scolaire de la jeune fille à Biwong-Bulu ? Dans quel contexte la jeune fille évolue-t-elle ? Quelles sont les grandes phases de la scolarisation ? quels sont les problèmes qui freinent la scolarisation de la jeune fille ? Quelles sont les perspectives et les initiatives prises pour améliorer les conditions de la jeune fille ?

⁶ P. Mannani, *Adolescents, parents et troubles scolaires*, Paris, Éditions ESF, 2^e édition, 1989, p.16

LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

La réalisation de notre travail a exigé de nous à plusieurs ouvrages tels que :

L'ouvrage de Mbala Owono Rigobert intitulé *scolarisation et disparités socio-économiques dans la province de l'Est-Cameroun*⁷, présente le lien étroit entre la vie socio-économique et la fréquentation des écoles par les jeunes. Il met en exergue que les disparités observées sont déterminées par le sous-peuplement et par l'étendue l'étendue du territoire).

L'ouvrage de Tchombe Mungah Thérèse, *l'accès des filles de l'éducation de base et à l'enseignement primaire au Cameroun*⁸, analyse les nombreuses chances d'éducation qui peuvent être offerte pour assurer un accès qualitatif. Le problème de la discrimination de l'éducation des filles à celle des garçons sur la plan familial et les facteurs institutionnels et socio-culturels qui entravent l'accès des filles à la scolarisation au Cameroun. Dans une certaine mesure, ces facteurs ont entraîné une intériorisation systématique et insidieuse d'un complexe d'infériorité que nourrissent très tôt les filles.

Nous avons aussi l'ouvrage de Griffiths V.L, "*les problèmes de l'enseignement en milieu rural*"⁹, dans lequel il développe l'idée selon laquelle il existe un lien entre la pauvreté et l'école. L'auteur stipule que l'école ne peut en aucun cas jouer le rôle d'instrument décisif du progrès dans les campagnes, c'est seulement lorsque le développement économique est déjà nettement amorcé qu'on peut espérer tirer profit de l'école.

⁷ R. Mbala Owono, *Scolarisation et disparités socio-économiques dans la province de l'Est Cameroun*, éditions CEPER-YAOUNDE, 1990.

⁸ T. Tchombe Mungah, *L'accès des filles de l'éducation de base et à l'enseignement primaire au Cameroun*, UNESCO 1993.

⁹ V.L. Griffiths, *Les problèmes de l'enseignement en milieu rural*, Nimègue (Pays-Bas), UNESCO, 1969.

L'ouvrage de Lucila Jallade et Vittoria Cavicchioni intitulé “ *Agir pour l'éducation des filles en Afrique subsaharienne francophone* ”¹⁰. Présente une synthèse des politiques prises en faveur de l'éducation des filles et s'efforce d'évaluer leurs résultats. Il analyse un large éventail d'initiatives et dresse un panorama de statistique de la situation de ladite région.

Quant aux mémoires ; nous avons entre autre consultés :

Le mémoire de Mentsou Mpal Dorimène, mémoire de DIPES II en Histoire intitulé : “ *la question de la scolarisation dans l'arrière-pays : cas du Haut-Nyong 1960-2008 (l'approche historique)* ”¹¹. Ce document met en exergue l'évolution des institutions scolaires dans le Haut-Nyong et les problèmes auxquels font face les enfants de l'arrière-pays en matière d'éducation en particulier.

Le mémoire de maîtrise en Histoire de Maguip à Nyam Hortense intitulé : “ *Évolution du système scolaire au Cameroun et son impact sur la scolarisation des filles de 1960 à 2007* ”¹², met en exergue l'action de l'État et la promotion sociale des filles à travers des différentes circulaires favorisant le retour des jeunes filles-mères à l'école.

MÉTHODOLOGIE

Pour mener à bien notre investigation, nous avons fait recours aux sources orales, écrites et iconographiques.

S'agissant des sources écrites, la collecte documentaire en rapport avec notre thème de recherche s'est effectuée dans divers centres spécialisés dans la

¹⁰ L. Jalade et V. Cavicchioni, *Agir pour l'éducation des filles en Afrique subsaharienne francophone*, Harmattan, Décembre 2005.

¹¹ D. MentsouMpal, “ *la question de la scolarisation de la jeune fille dans l'arrière-pays : cas du Haut-Nyong 1960-2008 (l'approche historique)* ”, mémoire de DIPES II, ENS-Yaoundé, 2010.

¹² H. Maguip à Nyam, “ *Evolution du système scolaire au Cameroun et son impact sur la scolarisation des filles de 1960 à 2000* ” mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

ville de Yaoundé. Dans un premier temps au niveau des bibliothèques nous nous sommes rendus à l'École Normale Supérieure de Yaoundé, à la Faculté des Arts et Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, nous avons aussi menée des recherches à la bibliothèque pédagogique de l'ENS. Le but de ces différentes recherches était de trouver des ouvrages pouvant nous permettre de définir les mots clés ; de prendre acte des autres mémoires ayant un rapport commun avec notre thème de recherche, surtout la présentation géographique et humaine de notre zone d'étude. Le résultat trouvé étant satisfaisant.

La recherche documentaire s'est également effectuée au niveau du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, au siège de l'UNESCO à Yaoundé, la bibliothèque centrale, l'institut français de Yaoundé. Les recherches consistaient à trouver des ouvrages spécifiques qui mettent en exergue la scolarisation de la jeune fille au Cameroun, les statistiques et les mesures prises pour ces dernières. Au final, dans ces centres de documentation nous avons pu consulter des ouvrages généraux dont les plus marquants sont celui de Lucila Jallade et Vittoria Cavicchioni intitulé *Agir pour l'éducation des filles en Afrique subsaharienne francophone*¹³ et Gilbert Tsafack, *l'enseignement secondaire au Cameroun, tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves*¹⁴.

Quant aux sources orales, l'approche méthodologique telle qu'enseignée par le département d'Histoire de l'École Normale Supérieure du Cameroun nous a conduit à mener des enquêtes de terrain au ministère des Enseignements Secondaire, à Biwong-Bulu auprès des personnes que nous avons jugées bien placées pour répondre ou donner des éclaircissements à nos préoccupations. Les

¹³ L. Jallade et V. Cavicchioni, *Agir pour l'éducation des filles en Afrique subsaharienne francophone*, Harmattan

¹⁴ G. Tsafack, *l'enseignement secondaire au cameroun, tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves*, Presses Universitaires de Yaoundé, Décembre 2000.

problèmes qui entravent la scolarisation de jeunes filles. Les personnes interviewées étaient des responsables en charge des questions de la jeune fille originaire de Biwong-Bulu, les responsables d'établissements scolaires, les parents d'élèves, les personnes du 3^e âge et les chefs traditionnels de la commune de Biwong-Bulu. Beaucoup présentent les aspects généraux c'est dire qu'il n'a pas été aisé de trouver par des chiffres et autres les actes spécifiques.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Au cours de ce travail, nous avons été confrontées à plusieurs problèmes :

D'abord sur le terrain, nous n'avons pas eu droit à toutes les informations sollicitées. Certaines personnes interrogées s'estimaient mal placées pour donner suite à nos préoccupations et beaucoup d'autres étaient méfiants.

Ensuite, nous n'avons pas pu accéder à tous les documents souhaités surtout dans les délégations de l'éducation de base et des enseignements secondaires. Dans les Bibliothèques du MINRESI et de l'IRD, les documents spécifiques annoncés dans les registres étaient quasi inexistant.

Comme autres difficultés, il faut noter le mauvais état de la route ne permettant pas de se rendre aisément dans notre zone d'étude car, elles sont extrêmement enclavées.

Enfin, nous ne pouvons laisser inaperçu les problèmes rencontrés dans les bureaux administratifs du fait de leur indisponibilité et du désintéressement de certaines personnes sollicitées.

PLAN DU TRAVAIL

Ce travail est divisé en quatre (4) chapitres. Le premier chapitre s'intitule "Présentation physique et humaine de Biwong-Bulu. Il présente, la géographie physique et le milieu humain de la zone rurale du Sud Cameroun. Ceci dans le but de circonscrire notre zone d'étude.

Le deuxième chapitre porte sur "la scolarisation de la jeune fille pendant la période précoloniale, coloniale et postcoloniale ". Pour se faire, il présente l'éducation traditionnelle transmise à la jeune fille de Biwong-Bulu avant la colonisation, ensuite, les premiers pas de la scolarisation de celle-ci pendant la période coloniale et enfin, on met en exergue le taux de scolarisation de la jeune fille dans les établissements scolaires pendant la période postcoloniale.

Le troisième chapitre porte sur " les problèmes qui entravent la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu". Ici il est question de présenter les différentes difficultés qui favorisent la sous scolarisation de la jeune fille tant sur le plan socioculturel, économique et éducatif.

Le quatrième chapitre présente "quelques initiatives actuelles prises pour améliorer la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu". Il dresse donc le panorama des politiques et des mesures proposées ou appliquées en faveur de la scolarisation de la jeune fille dans notre zone d'étude.

CHAPITRE I :
PRESENTATION PHYSIQUE ET HUMAINE DE BIWONG-BULU

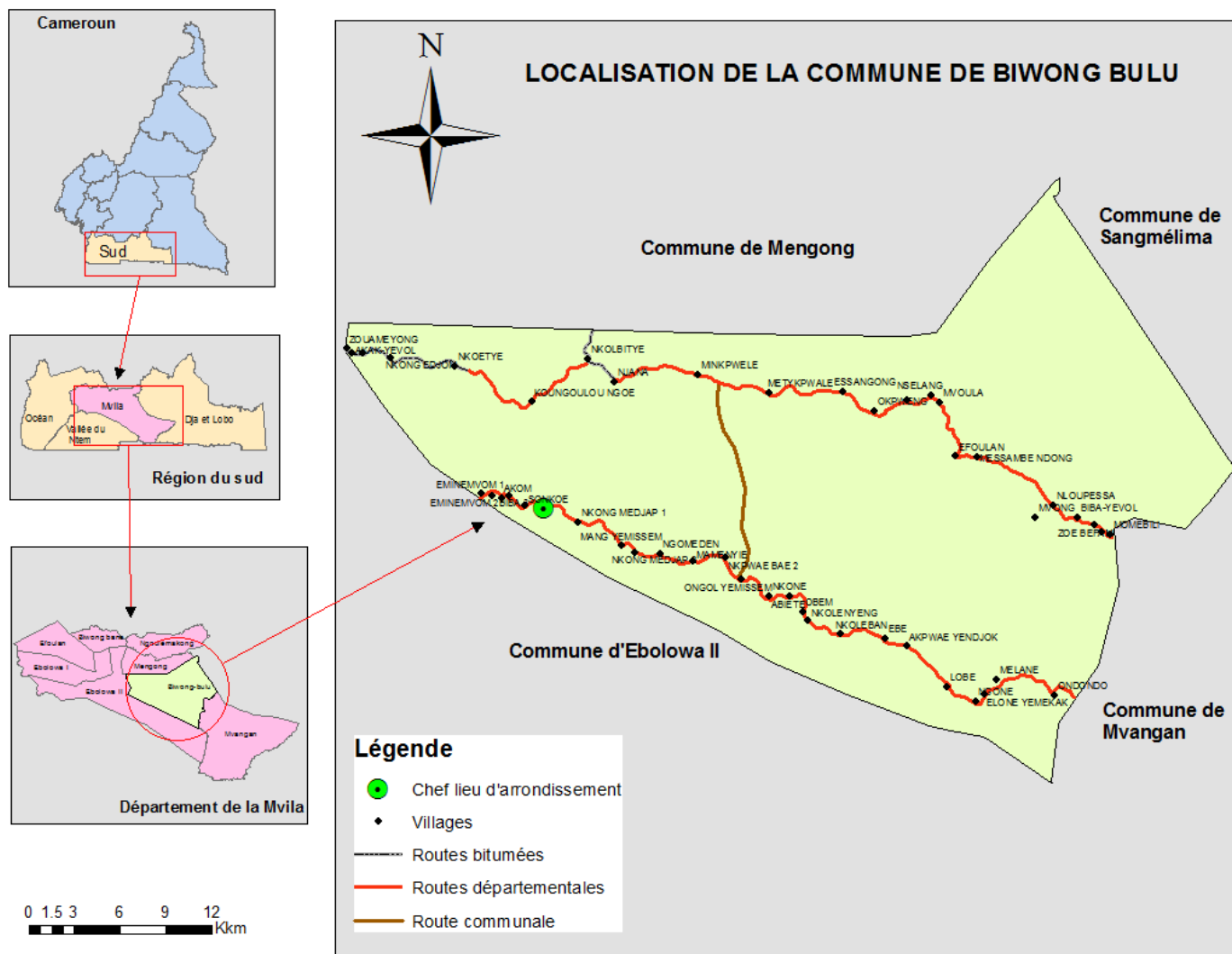
Le premier chapitre de ce travail présente les données physiques et humaines de Biwong-Bulu. L'objectif étant de circonscrire la zone d'étude, tout en mettant en évidence la diversité du milieu physique et humain de Biwong-Bulu.

Issu de l'éclatement de la commune rurale d'Ebolowa. La ville de Biwong-Bulu, chef-lieu de l'arrondissement du même nom, est une ville qui abrite les populations venant des quatre coins du Cameroun. Elle compte cinq quartiers (Biwong Si, Abobon, Bidjom, Essigak, Mbi Eboa). La commune de Biwong-Bulu compte 49 villages et 47 chefferies de troisième degré, et deux chefferies de deuxième degré.

La localité de Biwong-Bulu est créée par le décret présidentiel N° 2007/117 du 24 avril 2007, épousant les contours du territoire de l'Arrondissement du même nom situé dans la région du Sud Cameroun, ayant la Mvila pour département. Elle est limitée au Nord par la commune de Mengong, au Nord-Est par la commune de Sangmelima, au Sud-Ouest par la commune d'Ebolowa II, au Sud-Est par la commune de Mvangan. Cette zone d'étude a une superficie de 1.445,37 km².

Les cartes ci-après permettent d'apprécier le découpage administratif du Sud-Cameroun et de localiser notre zone d'étude. Son milieu physique et humain assez riche et diversifié.

Carte 1: Localisation de la zone d'étude



Source : Plan communal de développement de la commune Biwong-Bulu P.18

A- PRESENTATION DU MILIEU GEOGRAPHIQUE DE BIWONG-BULU

Il s'agit de présenter le relief, les sols, le climat, l'hydrographie, la végétation et la faune de Biwong-Bulu.

1- Les reliefs et les sols

Cette région dans l'ensemble fait partie une du plateau sud camerounais d'altitude moyenne 650m et marquée localement par les collines isolées et par

des complexes de collines de pente variable (notamment entre Nkolbityé et Minkpwélé) et la présence de quelques affleurements rocheux (rocher de Minkpwélé). On note également la présence de quelques vallées marécageuses peuplées de raphia.

La prospection pédagogique effectuée par l'Institut de Recherches du Cameroun (IRCAM), montre que la zone est constituée de terrains anciens formant le vieux socle cristallophyllien imbriqué des roches plutoniques. Cette structure comprend des unités plus connues sous l'appellation de « complexe du Ntem » composé de gneiss et de pyroxène, de schiste, de micaschiste et de granite. Tout de même, on retrouve aussi des sols de types ferralitiques, hydromorphes et les sols à Gley ou alluviaux et l'on retrouve les sols marécageux autour des étangs et des ruisseaux, avec une capacité de fixation des éléments fertilisant des boues en bordures des points d'eaux. On observe le développement de la forêt humide qui reste verte toute l'année. Nous avons aussi les sols sablo-argileux, domaine des ilots de savane, pauvres en base, avec une couche humifère très réduite et qui limite la fertilité à divers endroits.

Les sols ferralitiques représentent l'essentiel des sols de la zone, leur teneur en éléments organiques est non négligeable, d'où le développement d'une forêt humide caduque¹⁵. Hautement fertile elle est propice à l'agriculture. Les cultures de rentes telles que le cacao, café, y prospèrent naturellement. Les sols sont propices aux cultures vivrières (manioc, macabo, arachide).

2- Le climat et l'hydrographie

Le climat à Biwong-Bulu est de type équatorial de type guinéen classique avec 04 saisons distinctes réparties comme suit :

¹⁵ Du latin Caducus, qui vient de cadere qui veut dire tomber, il s'agit d'un foret composé d'arbres aux feuilles qui tombent chaque année. Voilà pourquoi les sols de cette zone sont constamment fertilisés par la composition de ses débris végétaux favorisant ainsi l'agriculture qui est la première activité de la population.

- 3- La petite saison des pluies de mi-mars à fin juin ;
- 4- La petite saison des pluies de fin juin à mi-août ;
- 5- La grande saison des pluies de mi-août à mi-novembre¹⁶ ;
- 6- La grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

La température oscille entre 22 et 26°. Les précipitations sont en général peu importantes avec une hauteur d'eau se situant entre 1500 et 2500 mm/an. Les vents sont violents en saison des pluies et causent parfois des dégâts sur les cultures et même sur l'habitat.

Tableau 1: quelques relevés climatologiques de Biwong-Bulu

Précipitations (3)	38	88	188	222	241	164	57	77	240	329	187	51
Températures moyennes en °F (2)	76,3	76,6	76,6	76,6	76,1	75,2	72,7	72,5	74,1	74,5	75,0	76,1
Températures moyenne en °C(1)	24,6	24,8	24,8	24,8	24,5	24	22,6	22,5	23,4	23,1	23,9	24,9

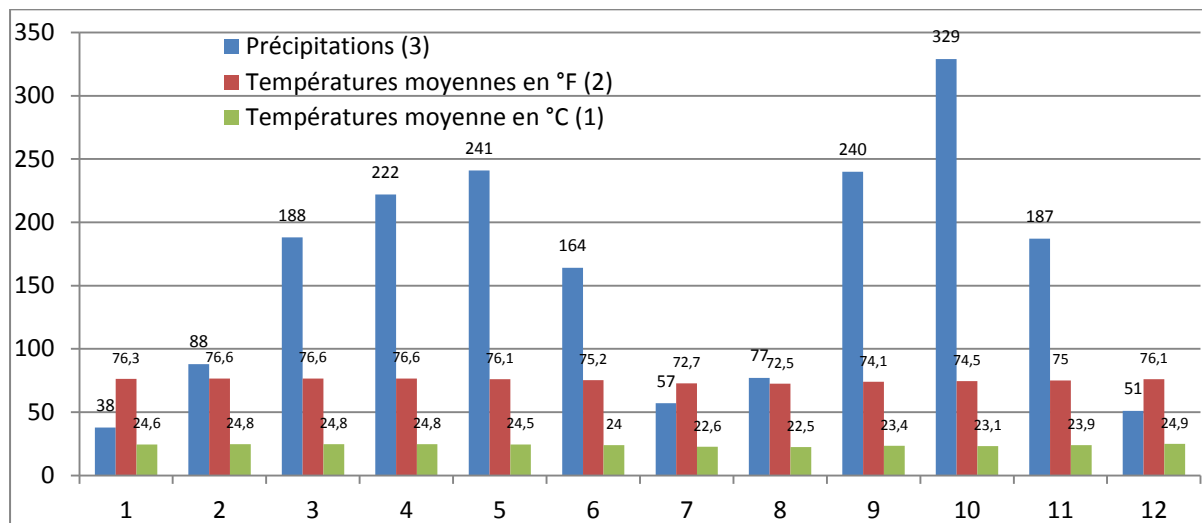
Source : <http://www.precipitationsabiwong-bulu.org>.

Au travers de ce tableau, il en ressort la répartition des pluies et les températures mensuelles de Biwong-Bulu. L'abondance des précipitations entraînant des températures relativement élevées mais surtout constantes toute l'année, ce qui permet une stabilité dans les activités agricoles avec l'emploi massif de la main d'œuvre familiale. Ainsi, dans l'optique d'élucider la hauteur

¹⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Rechauffement_climatique consulté le 14 avril 2018 à 18h40.

des précipitations, le diagramme ci-dessous illustre la répartition des précipitations de Biwong-bulu.

Diagramme 1: Diagramme des précipitations de Biwong-Bulu



Source : ce diagramme a été conçu par Etoua Audrey à partir du tableau 1.

Le diagramme ci-dessus nous permet de voir la répartition des pluies et des températures mensuelles de Biwong-Bulu. C'est le mois d'octobre qui enregistre le plus haut taux de précipitations. Avec une température moyenne de 24.6°C, le mois de mars est le chaud de l'année. Avec une température moyenne de 22.3°C, c'est le mois de juillet qui est le plus froid de l'année. On constate à partir de ces données que ce sont les périodes de l'année où la jeune fille est sensée être à l'école mais les phénomènes climatiques ne jouent pas en sa faveur. Ce qui influence aussi la scolarisation de cette dernière.

Le réseau hydrographique de Biwong-bulu est peu dense. Elle est assez arrosée. Elle ne regorge pas de cours d'eau de grande importance ; leur régime étant irrégulier d'où les assèchements par endroits en saison sèche. Cependant, on y retrouve de nombreuses rivières/ruisseaux dont les principales sont : Nsam,

Mego'o, Oto'o biton, Mebeu, Mendim-Ngueng, Angoung¹⁷. On note également la présence d'un lac à Mvoula et de nombreux marécages.

3- La végétation et la faune

Biwong-bulu est une zone rurale du Sud Cameroun en contact avec la forêt. C'est une forêt dense humide sémi décidu de moyenne altitude. Elle est caractérisée par une forte densité des grands arbres avec une hauteur de canopée estimée à environ 50m. les principales essences sont : le sapelli, l'iroko, sipo, moabi, bubinga et l'ébène¹⁸. A côté de cette forêt, on retrouve des marécages peuplés principalement de raphia, des jachères colonisées et des cacaoyères ombragées.

La faune est constituée d'une population animale diversifiée. Mais elle est souvent menacée par le phénomène de braconnage. On y retrouve des grands mammifères tels que : les singes, le porc-épic, les lièvres, le pangolin ; les reptiles tels que : la vipère, le serpent boa, la tortue ; les oiseaux comme le corbeau ; on a aussi la présence des poissons de plusieurs espèces et les papillons de tout type.

B- PRESENTATION DU MILIEU HUMAIN DE BIWONG-BULU

Il s'agit de présenter le peuplement de Biwong-Bulu. C'est-à-dire, sa composition ethnique et le domaine socio-économique.

1- Le peuplement : composition ethnique

La population est constituée par les principaux groupes ethniques suivants :

¹⁷ J. C. Olivry ,*Fleuves et rivières du Cameroun*, collection « Monographies hydrologiques », n°9,ORSTOM, Paris,1986,781 p.

¹⁸ Résultat diagnostic participatif, 2017.

Les Bulu, sous-groupe de l'ensemble dit pahouin¹⁹, constituent le principal groupe ethnique autochtone. Ils sont divisés en plusieurs groupes correspondant à des lignées d'ancêtres communs. Les principaux groupes sont : Ngoé, Esse, Yévol, Yendjock, Yengap, Essaebeng, Yémissemn, Ndong, Yémekak, Yékombo et Yemvan. Il est difficile d'engager une étude sur les Fang-Beti-Bulu sans se référer à l'ouvrage de Philippe LaburtheTolra : *Les Seigneurs de la forêt : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*.²⁰ Ici l'auteur présente l'organisation sociale des Beti dont font partie les Bulu. Il fait un exposé sur leur économie, décrit beaucoup d'éléments relatifs à l'agriculture, la pêche, à la chasse

Photo 1 peuple Yevol dans les forêts de biba



Source : clichet Etoua Audrey à Biba Yévol le 1^{er} juin 2018.

¹⁹ - Les Pahouins selon I. Dugast sont les dernières populations de la langue Bantou du Sud-Cameroun.

²⁰ -P. L.Tolra,*Les Seigneurs de la foret : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun* ,Paris,Harmattan, 2009 ,nouvelle édition ,487 p.

2- La religion et l'organisation sociale

La principale religion est le christianisme avec deux groupes : les Catholiques et les Protestants. On a donc : EPC (Eglise Presbytérienne Camerounaise), EPCO (Eglise Presbytérienne Camerounaise orthodoxe). Ces deux groupes se tolèrent mutuellement et entretiennent également une collaboration avec l'administration.

Photo 2: église presbytérienne camerounaise, paroisse de Biwong-Bulu



Source : Etoua Audrey à Biwong-bulu le 1^{er} juin 2018.

À Biwong-Bulu, la société est majoritairement patrilinéaire²¹. La cellule sociale de base est la famille que l'on qualifiera « d'élargie » pour la différencier de la famille de type Européenne (papa, maman et les enfants). Elle

²¹ Toute personne appartenant à la famille de son père, on hérite, on lui succède.

comprend tous les individus qui ont des liens familiaux, habitant dans la même « concession » ou la même cour et qui obéissent à un même ancêtre, le chef de famille. On retrouve la grande famille souvent appelé «clan ».

3- Le domaine socio-économique

L'économie de Biwong-bulu se fonde principalement sur l'agriculture, la pêche, l'élevage, la chasse, l'exploitation de divers produits forestiers, le commerce et l'artisanat. Ces activités ont influencé sur la scolarisation des jeunes filles. Ici nous nous attarderons juste à présenter brièvement chaque activité.

Agriculture

L'arrivée des allemands dans le Sud Cameroun est marquée les méthodes pacifiques car, ils ne voulaient pas d'abord coloniser afin d'éviter des dépenses supplémentaires. Ils confient la tâche aux missionnaires avant de réaliser que cette domination peut être un atout bénéfique. Leur arrivée va permettre l'introduction et la production du Cacao. On y pratique généralement et principalement comme système cultural : l'agriculture itinérante sur brulis.

L'activité agricole repose sur les cultures vivrières et de rentes. Les vivriers couvrent des superficies d'environ un hectare en moyenne par femme et par an. Les principales cultures sont : manioc, macabo, concombre, banane plantain, arachide. La grande partie de la production est destinée à l'autoconsommation, seulement environ un quart (1/4) est vendue. On note la présence de culture maraichères telles que : la tomate, le piment, les légumes etc...la commercialisation de ces produits se fait dans les marchés de Nsélang et d'Ebolowa.

La principale culture de rente est la cacaoculture pratiquée par la majorité des ménages, la production connaît une baisse à cause du vieillissement des

planteurs et des plantations, le désengagement de l'Etat de la filière, le manque d'encadrement technique. La relance observée dans la cacaoculture augure les lendemains meilleurs. Le palmier à huile reste l'une des substitutions envisagées par certains ménages. Il faut dire à cet effet qu'il existe déjà une association nationale propre aux producteurs de cacao et de café (ANPCC), ce qui va leur permettre de suivre toutes les ventes de cacao et mieux lutter contre le cokage.

En 2015, ne pourra être vendu que le cacao certifié. Le destin des cacaoculteurs de Biwong-Bulu est dorénavant entre les mains de ces comités pour cela le partage de l'information doit être un élément capital pour la dynamisation de la filière. Pour Martin Paul Evina²², il voit déjà le producteur qu'il est vivre du fruit du labeur afin de mieux lutter contre la pauvreté.

Photo 3: champ de cacao de Biwong-Bulu



Source : clichet Etoua Audrey à Biba-Yévol le 15 septembre 2018.

²² M.P. Evina, président du comité local de commercialisation du village OndondoNgoé.

L'agriculture à Biwong-Bulu a une place assez importante et influence à cet effet la scolarisation de la jeune fille.

L'élevage est traditionnel est constitué de volaille, des porcs, de quelques têtes de bœufs, des moutons et chèvres. Les animaux sont généralement laissés en divagation et sont destinés à satisfaire des besoins socioculturels. Quelques éleveurs veulent se lancer dans l'élevage en claustration moderne notamment à Mvoula avec la société fermière et agricole du Sud qui possède une ferme avicole, des étangs piscicoles et quelques têtes de bœufs, mais sont limités par le manque d'encadrement technique. La rareté des appuis financiers et surtout l'insuffisance d'information.

La chasse est une pratique très présente à Biwong-Bulu. Elle se fait au fusil plus prolifique reste le privilège des personnes aux revenus au-dessus de la moyenne. La vente du gibier se fait à une grande fréquence mais à caractère illégal. Cependant, il est à noter que l'importance de cette activité dépasse les aspects alimentaires et économiques ; elle a une valeur sociale et culturelle considérable. Les espèces les plus chassées sont : le rat palmiste, le pangolin, le singe, l'antilope, le singe et le hérisson.

La pêche

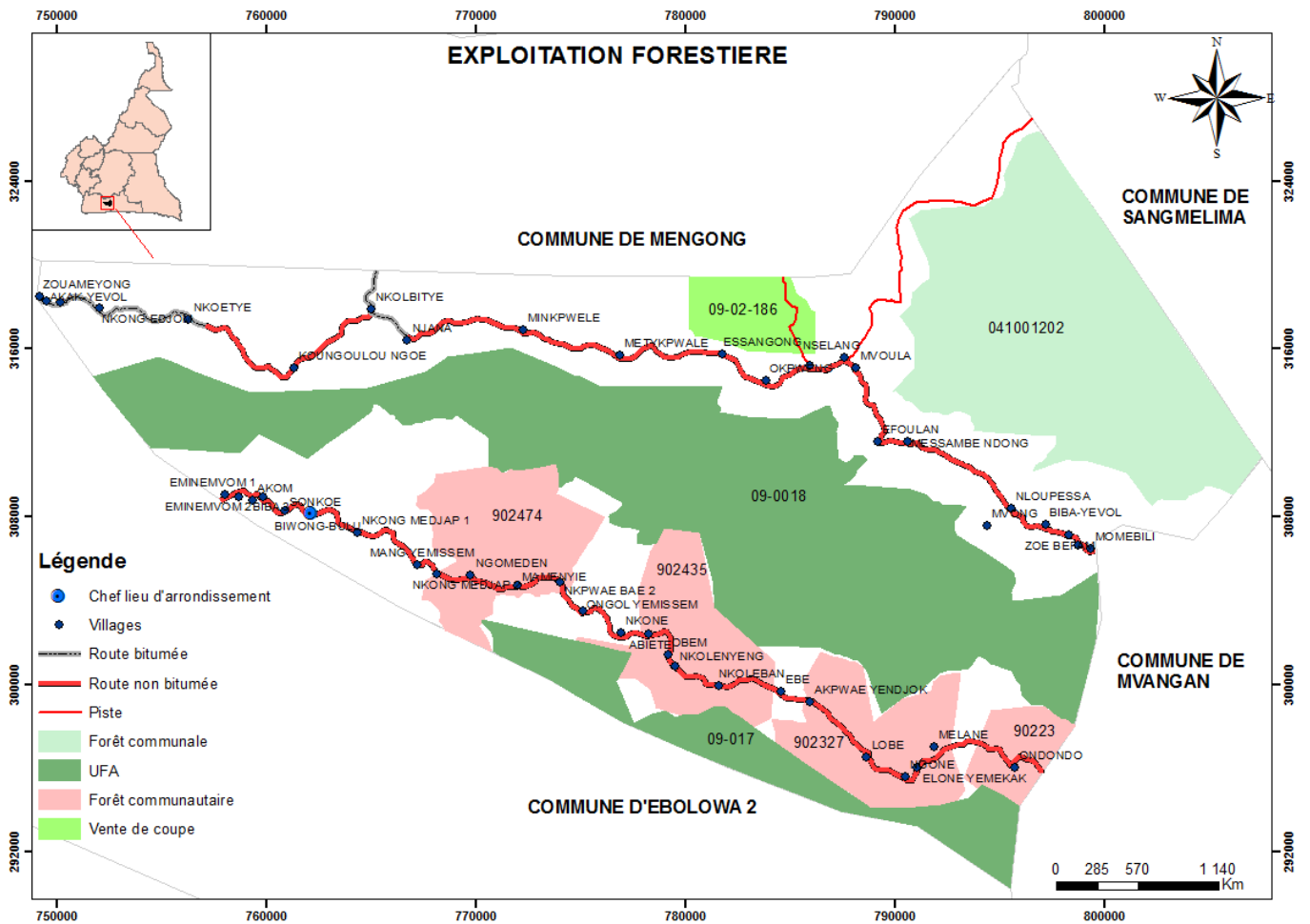
Elle est pratiquée soit par les hommes (à la ligne ou au filet) soit par les femmes (au barrage ou à la nasse²³). Il faut noter pour le déplorer l'apparition de certaines espèces de poisson appelées « poissons courants » qui chassent les autres espèces qui jadis existaient. La pratique de la pisciculture reste encore peu développée faute de moyens et de connaissances.

²³ Entretien avec E.Edounglan, 68 ans, agricultrice, le 30 mai 2018.

L'exploitation forestière

Caractérisée par deux entités forestières d'aménagement (UFA) à Biwong-Bulu avec une superficie totale de 380,426 km². Il existe un forêt communautaire (FC) attribuée de 21,3843 km² dans la zone du Sud-Est de Biwong-Bulu et chevauchant la commune de Mvangan. Il en découle une exploitation frauduleuse du bois. Le processus d'attribution de la forêt communale est en cours ; Biwong-Bulu recherche un partenaire pour le financement de l'élaboration du plan de gestion. On note la collecte des produits non ligneux (PNFL) est une activité largement pratiquée ; seulement son impact est sous-estimé par la population. Les produits servent à l'alimentation et à la pharmacopée traditionnelle, et quelques fois à la vente. Parmi les PNFL collectés, on a : la mangue sauvage (le ndo'o) et le djanssang, l'ébaé, les fruits de moabi, le rotin pour ne citer que ceux-ci. Certains produits font déjà l'objet de la domestication, c'est le cas de «l'ébam» utilisé pour soigner le paludisme. On note la présence d'un mine d'or artisanale à Nkoléban et dont l'exploitation se fait sans autorisation. Pour mieux illustrer nos propos une carte est mise en exergue

Carte 2: Exploitation forestière



Source : Plan communal de développement de la commune Biwong-Bulu P.34

Généralement, les femmes se servent de cette plante pour soigner les malades car ce sont elles qui maîtrisent en quelque sorte cette pratique médicinale. Elles ont acquises ces méthodes via leurs parents.

Photo 4: une plante d'ébam domestiquée



Source : clichet Audrey Etoua à Biwong-Bulu le 1 juin 2018.

Les autres activités économiques

En dehors de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de l'exploitation forestière, les populations de Biwong-Bulu se heurtent également à d'autres petites activités à l'instar de l'artisanat et du commerce.

L'arrondissement regorge de quelques artisans qui travaillent le bois. Ils fabriquent principalement les mortiers, pilons, paniers, les nasses et mêmes les meubles (chaises en rotin). Elle n'est pas compétitive et ne connaît pas un engouement de la part des jeunes pour sa pérennisation.

Le commerce quant à lui, est une activité économique rentable. Il existe trois types de commerce dans cette zone : le petit commerce pratiqué par les hommes et les femmes, il s'agit de la vente en détail (pétrole, savon, sel, boisson). La vente régulière des produits vivriers, ainsi les PNFL et les produits de Mengong

et Mvangan²⁴. La vente de produits de chasse et du bois concerne beaucoup plus les hommes. Le secteur privé en général et même celui des services restent pratiquement inexistant, le transport reste interurbain Ebolowa-Biwong-Bulu-Mvangan. On note la présence d'une microfinance rurale à Nsélang (Caisse Villageoise d'Épargne et de Crédit Agricole- CVECA).

De manière générale, Biwong-Bulu présente un milieu physique favorable à toutes les activités humaines et abrite un grand groupe ethnique. Celles-ci favorisent la pratique de l'agriculture, la pêche, et bien d'autres activités économiques. Mais le manque de structures organisationnelles et la présence de certaines sociétés mafieuses ne permettent pas à cette zone de se développer véritablement. Cependant, l'une des causes majeures reste la sous scolarisation des populations. Malgré l'énorme potentialité économique que possède Biwong-Bulu, quel est le véritable état de la scolarisation de la jeune fille ?

²⁴ -Entretien avec madame T. Efoua, 57ans, commerçante, Biba Yévol, le 30 mai 2018

**CHAPITRE 2 : LES GRANDES PHASES DE LA SCOLARISATION DE
LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU**

Dans ce chapitre, il est question de présenter dans un premier temps, la jeune fille et son éducation traditionnelle pendant la période précoloniale, ensuite le début de la scolarisation pendant la période coloniale et, enfin, dès l'accèsion à l'indépendance du Cameroun en 1960.

A- LA PERIODE PRECOLONIALE : PHASE DE L'EDUCATION TRADITIONNELLE DE LA JEUNE FILLE

L'éducation se définit comme étant le processus de socialisation ; c'est une entreprise commune à toutes les sociétés humaines. Elle revêt dans l'espace et le temps des spécificités qui en fin de compte, différencient chaque groupes humains²⁵. Comme le souligne Gaston Mialaret, l'éducation s'adresse à tous les âges de la vie de l'homme : de la naissance à sa mort²⁶. Au Cameroun en général et à Biwong-Bulu en particulier, l'éducation de la jeune fille pendant la période coloniale était essentiellement traditionnelle. C'est celle-là qui est fondée sur les traditions Africaines et transmise de générations en générations. Les jeunes filles étaient donc soumises aux aînés en charge d'assumer leur rôle d'éducateurs. Elles suivaient une éducation dont l'objectif est l'apprentissage de tous les critères pour être une bonne épouse. C'est l'arrivée des Allemands qui marque le début de la scolarisation dans notre zone d'étude. Il est question pour nous d'identifier et d'analyser les grandes périodes de l'éducation de la jeune fille. L'éducation varie en fonction des ouvertures des populations, des défis et des préoccupations du moment. L'éducation de la jeune fille de Biwong-Bulu est caractérisée par son aspect collectif et social.

²⁵ -J.M. Tchegho, *le déracinement social en Afrique: une conséquence de l'éducation moderne*, Ed, Demos, Yde, 2000, P.8.

²⁶ -G. Mialaret, *les sciences de l'éducation*, presses universitaires de France, Paris, 1976, p.12

1- L'éducation traditionnelle de la jeune fille

Selon, Rigobert Mbala Owono, la naissance de la jeune fille chez les Beti est accueillie différemment que celle du garçon²⁷. En effet, alors que la naissance du garçon est annoncée par les voisins à l'aide de deux cris de joie, celle de la jeune fille en revanche est annoncée par un seul cri de joie²⁸. En d'autres termes, l'éducation est orientée fonctionnellement et repose sur deux considérations fondamentales à savoir : la maternité et la vie efficiente en mariage²⁹. Initier par sa mère ou sa tante³⁰. Cependant chez les Bulu, contrairement aux filles, l'éducation des garçons se déroulait sous l'arbre ou école sous l'arbre. C'était un lieu de repos après une dure journée de travail intense, mais aussi un lieu de causeries éducatives, de contes, de devinettes. Ainsi dans le cadre collectif, la jeune fille de Biwong-Bulu est à la charge de toute la collectivité pour son éducation et sa vie future de femme. Elle faisait les commissions des adultes sans réticence et de manière naturelle³¹. Elle peut aussi être punie lorsqu'elle désobéit ou encore quand elle n'est pas soumise. Dans le cadre familial, l'entourage se préoccupait de sa bonne tenue, sa conduite afin de mieux servir sa société, sa famille et enfin son époux. Quant à l'éducation de la jeune fille, elle se faisait dans les maisons familiales 'Nda Bot³²'. Elles étaient réservées non seulement au repos après une dure journée de travail, mais aussi un lieu de causeries éducatives. Ici, la mise en valeur de la scolarisation du garçon est plus efficiente car, celui-ci après ses études pouvait faire évoluer le village et la fille quant à elle était bonne pour le mariage. Elle faisait naturellement et sans réticence les commissions des adultes³³. Celle-ci se devait

²⁷ R.Mbala. Owono, *Education traditionnelle et développement endogène en Afrique Centrale*, Yaoundé, CEPER, 1990, p. 69.

²⁸ Ibid., p. 69.

²⁹ Ibid.

³⁰ -Entretien avec L.K.Abouyeme, environ 90ans, cultivatrice, BibaYévol, 30 mai 2018

³¹ -E. Mbo'o Etoua, 63ans, institutrice retraitée, Yaoundé, le 08 mai 2018

³² Entretien avec A. Owoulou, 50ans, agricultrice, Biwong-Bulu, 14 mai 2018

³³ Entretien avec A. Owoulou, 50ans, agricultrice, Biwong-Bulu, 14 mai 2018

d'être obéissante et soumise. Il n'est pas rare que de nos jours on retrouve certains parents qui disent que : « la place de la femme c'est dans la cuisine » ce qui nous amène à dire que d'une certaine manière, la place de la gente féminine occupe dans l'organisation sociétale de ces populations, mettant ainsi en exergue des pesanteurs culturelles quant à l'éducation de la jeune fille d'une manière globale et sur le plan scolaire en particulier³⁴. A côté de l'influence de la tradition, on a également l'aspect social.

2- L'aspect social

L'aspect social quant à lui, renvoie à la formation du caractère et à l'acquisition des qualités morales qui revêtaient une grande importance : il fallait faire d'elle une bonne épouse. La jeune fille dont la tranche d'âge variait entre 03-06 ans, devait suivre les activités quotidiennes de la maman et autre adulte, ensuite avec les enfants de son âge se devait d'accompagner la maman ou tout autre aîné à faire commissions.

Au fur et à mesure ces activités sociales s'élargissent car, la jeune fille à partir de 06 ans commence à : cuisiner certains plats sans d'éventuelles difficultés, aller faire des commissions seule, participer aux travaux champêtres ; pêcher dans les étangs³⁵. Cette participation de la jeune fille à la production, préparait donc cette dernière sur plusieurs plans à savoir : le plan matériel qui mettait en exergue l'aspect pratique de l'acte de la production, ensuite le plan spirituel qui encourage le goût du dur labeur enfin, le plan communautaire qui favorise le travail par équipe, l'abnégation de soi à savoir recevoir autrui³⁶.

Par ailleurs, il est à noter que l'éducation traditionnelle va subir certaines modifications pendant la période coloniale. Ainsi, la scolarisation de la jeune

³⁴ E. Fouda. Etoundi, *la tradition beti et la pratique de ses rites*, Yaoundé, SOPECAM, 2012.p. 61.

³⁵ -Entretien avec L. Abomo, 58ans, commerçante, Biwong-Bulu, le 20 février 2018

³⁶ - Entretien avec N.Ebale, 68ans, cultivateur, Ebolowa, le 20 février 2018

filles connaît de nombreux changements avec la mise en valeur des écoles par les colonisateurs.

B- LA PERIODE COLONIALE : DEBUT DE LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU

1-La période allemande

Au cours des premières années de la colonisation au Cameroun, l'administration coloniale allemande n'avait pas pour mission première la création des écoles car pour eux, c'était la découverte. Julius Ngoh³⁷ dans son ouvrage énumère les premières écoles créées dans les localités ci-après : Douala et Victoria en 1887, Garoua 1906, Yaoundé 1908. C'est dire que la région du Sud n'en avait aucune. Ce qui nous emmène à dire que le taux de scolarisation était nul tant pour les filles que pour les garçons. L'action des missionnaires dans la mise en place des écoles primaires n'a pas été propice. Ces. Suite donc à la première guerre mondiale, les Allemands sont chassés et remplacés par les français en 1916.

2-La période française

Pendant la période coloniale française, le réseau des écoles primaires n'a pas connu d'essor considérable dans la région du Sud Cameroun. On constate que l'analphabétisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, ce qui est certainement une conséquence de la priorité que le colonisateur a accordé à la scolarisation des garçons.

Toutefois, le mandat accordé à la France par la Société des Nations (SDN) pour administrer le Cameroun encourage la mise sur pieds des écoles de façon générale et à Biwong-Bulu en particulier. Pour donc assurer la scolarisation

³⁷ -J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 : cent ans d'histoire*, CEPER, Yaoundé, 1990, P.52.

dans la région du Sud et plus précisément à Biwong-Bulu, l'administration va mettre sur pied comme partout ailleurs des écoles.

Néanmoins, dès 1954, dans l'arrondissement de Biwong-Bulu, on note la création d'une école, à l'instar de l'école publique de Biwong-Bulu. Par ailleurs, il faut noter que l'enseignement au Cameroun sous l'administration française reposait principalement sur les sociétés missionnaires³⁸. Selon, Afanayong Mvondo Charles, on note la création d'une seule école possédant 5 salles de classes dans lesquelles, les filles et les garçons se rendaient afin d'augmenter le taux de scolarisation et aussi les encourager³⁹. Cette école mise en place présente les statistiques suivantes :

Tableau 2 statistiques des élèves de l'école publique de Biwong-Bulu 1954

Classes	Filles	Garçons	Total
SIL	26	23	49
CP	18	25	43
CE1	09	10	19
CE2	24	13	37
CM1	08	20	28
CM2	10	14	24

Source : rapport annuel de l'école publique de Biwong-Bulu 1954

³⁸ Entretien avec Meye, environ 50ans, directeur de l'école publique de Biwong-Bulu, Biwong-Bulu le 09 décembre 2018.

³⁹ Entretien avec C. Afanayong Mvondo, 58 ans, instituteur et cadre d'appui en charge des affaires G/S à l'IAEB de Biwong-Bulu, Biwong-Bulu, le 09 décembre 2018.

Les tableaux 2 présente les statistiques des élèves garçons et filles de Biwong-Bulu en 1954. Le premier constat fait est que ces écoles sont situées dans une zone assez forte en rendement économique (exploitation forestière). Pour cela, il était primordial de vulgariser l'éducation du garçon contrairement à celle de la fille. Dans un second temps, à partir des statistiques on se rend compte que le taux des filles est inférieur à celui des garçons. On note donc une faible scolarisation de la gence féminine.



Source : Audrey Etoua à Biwong-Bulu le 1 juin 2018.

C- PERIODE POST-COLONIALE (1960-2017) : PHASE PROGRESSIVE DE SA SCOLARISATION

Dès son accession à l'indépendance à la souveraineté nationale, le Cameroun va opter pour une politique d'expansion rapide de l'éducation. La conférence des Etats africains sur le développement de l'éducation, tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) en Mai 1961 marque le point départ dans la mise en œuvre de cette politique. De cette conférence, on notait le manque de cadres

nationaux dans les jeunes administrations d'une part et d'autre part, il en ressortait la certitude que l'éducation soit un facilitateur pour le développement économique et social. C'est ainsi que l'on assiste à une multiplication des établissements et d'élèves au Cameroun.

1- Scolarisation de la jeune fille de 1960-1974 : Biwong-Bulu.

Le département de la Mvila compte 08 arrondissements à savoir : Biwong-Bané, Biwong-Bulu, Ebolowa Ier, Ebolowa IIème, Efoulan, Mengong, Mvangan, Ngoulmakong. Nous nous attarderons principalement sur l'arrondissement actuel de Biwong-Bulu.

Ainsi, la plupart des écoles créées étaient en grande partie des écoles primaires avec un total de 28 écoles officielles⁴⁰. À cette période on n'avait pas encore de collège ou plus encore des lycées. En 1960, l'école publique de Mang-Yémissem voit le jour.

Tableau 3: Répartition des élèves par niveau d'études dans l'arrondissement de Biwong-Bulu

Classes	Filles	Garçons	Total
SIL	13	37	40
CP	10	15	25
CE1	18	4	22
CE2	4	12	16
CM1	03	16	19
CM2	05	06	11

Source : MINEC, Statistique des écoles primaires 1960-1961, de l'Etat fédéré du Cameroun Oriental, service de la recherche pédagogique.

⁴⁰ Entretien avec C. Afanayong Mvondo, 58 ans, instituteur et cadre d'appui en charge des affaires G/S à l'IAEB de Biwong-Bulu, Biwong-Bulu, le 09 décembre 2018.

Au regard de ce tableau, on se rend compte que la scolarisation de la jeune fille est moins importante que celle des garçons dans l'arrondissement de Biwong-Bulu. Ces statistiques renvoient aux nombres d'élèves présents dans les salles de classe⁴¹. Le taux de scolarisation au cours du cycle de la jeune fille s'élève à 5,33% et celle du garçon à 29,29%.

2- La scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu de 1990-2004

La scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu connaît un essor avec la multiplication des écoles notamment la création du tout premier Collège de l'Enseignement Secondaire de Biwong-Bulu en 1990, suivi du CES d'Essagon en 1997 et le CES de Mang-Yémissem 1998. La scolarisation de la jeune fille au niveau de l'enseignement maternel de 2002-2004 est représentée par la section enfantine (S.E). A cet effet, les statistiques montrent une différence entre le nombre d'élèves garçons et le nombre de filles dans les écoles de Biwong-Bulu.

Tableau 4: Effectifs des élèves de Biwong-Bulu 2002-2004 dans les sections enfantines

Années scolaires	Garçons	Filles
2002-2003	07	04
2003-2004	01	02

Source : MINEC, les annuaires statistiques des écoles primaires de l'Etat fédéral du Cameroun 2002-2004

Les statistiques que présente le tableau ci-dessus démontrent que, sur une période qui s'étend de 2002-2004, dans les sections enfantines le nombre est

⁴¹ Les écoles primaires officielles concernent également les écoles populaires ouvertes sans autorisation régulière par les populations de certains villages.

moins élevés que celui des garçons de plus, ces effectifs diminuent au fil des ans.

De même, dans les rapports annuels de fin d'année scolaire de la délégation départementale de l'éducation nationale 2002-2003, ce type d'enseignement est présent dans la majeure partie des arrondissements cependant, les effectifs au niveau de l'IAEPM d'Elone présente un faible taux de fréquentation de jeune fille. Au niveau de la Moyenne Section, on a : 15 garçons et 04 filles. Ces effectifs concernent uniquement l'école maternelle de Nkoetye. Force est de constater que le taux de scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu dans cette localité est faible, si l'on tient aux données statistiques de 1990 (année de recensement de la population)⁴².

Ensuite, les effectifs des jeunes filles de l'IAEPM de Minkpwélé se présentent comme suit : à la petite section on a 10 élèves filles de même qu'à la grande section. Le constat reste le même, compte tenu du fait qu'il existe qu'une seule école maternelle publique et selon le recensement de 1976, la population de Biwong-Bulu qui est estimée à 10.000 habitants a un taux très faible par rapport à la scolarisation de la jeune fille.

Enfin, les effectifs des filles dans les écoles publiques de Biwong-Bulu en général, montre qu'à la petite section on a 35 et à la grande section nous avons 28, pour une population estimée à 34.374 habitants. De manière générale, le taux de la scolarisation voire le nombre de fréquentation de la jeune fille est très faible à la maternelle par rapport aux écoles primaires à cause des frais de scolarité qui sont élevés. Dans les écoles maternelles, selon. Ondoa Sabine, de 1983 à 2000, les frais exigibles sont de 3500 Fcfa + APE= 7500Fcfa. Tandis que dans les écoles primaires, les frais exigibles sont de 1500Fcfa+l'APE qui

⁴² Délégation régionale de l'agriculture de la Mvila : Rapport annuel 1989-1990,p.15.

varie de 1000 à 7500Fcfa selon les besoins des établissements⁴³. Dans ce contexte, les parents préfèrent directement inscrire leurs enfants dans les écoles primaires. Il faut dire que le prix des APE varie selon les établissements.

S'agissant de l'enseignement primaire, les écoles publiques de Biwong-Bulu, à travers des statistiques, montrent que, par niveaux d'études, les effectifs des filles régressent. Le tableau suivant présente donc sur un échantillon de deux années scolaires, les effectifs de filles et ceux des garçons.

Tableau 5: effectifs des élèves de Biwong-Bulu dans les écoles officielles, années scolaires 1990-1997

Classes	S.I.L		C.P		C.E.1		C.E.2		C.M1		C.M.2	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Années scolaires												
1990-1992	1000	825	796	642	700	615	742	285	707	221	612	160
1993-1998	1115	815	800	700	715	618	780	330	688	307	669	258

Source : MINEC, *les annuaires statistiques des écoles primaires de l'Etat fédéral du Cameroun*, 1990-1997, p.40 et 1993-1998, p.41.

Ce tableau fait une étude comparative entre les effectifs des jeunes filles et des jeunes garçons de Biwong-Bulu. Il en ressort qu'en 08 ans d'écart la scolarisation de la jeune fille demeure insuffisante face à celle des garçons. Ainsi, le taux de scolarisation de la jeune fille pendant l'année scolaire 1990-1992 est de 11,28% tandis que celui des garçons est de 28,74%. Quant à l'année

⁴³ Entretien avec Ondo Sabine, 50 ans, institutrice de l'école primaire et maternelle, biwong-bulu, 09 décembre 2018.

scolaire 1993-1997, le taux de scolarisation est de 17,84% pour les filles et de 29,36% pour les garçons. Ces statistiques concernent toutes les écoles officielles qui sont au nombre de 15 pour l'année 1981-1992⁴⁴ et 20 pour l'année scolaire 1993-1998.

De même, les années 2000, les statistiques des élèves des écoles publiques, dans l'arrondissement de BIWONG-BULU, présentent également la différence entre le nombre de fréquentation des garçons et des filles.

Tableau 6: effectifs des élèves par niveau d'étude en 2002/2003 dans l'arrondissement d'Ebolowa 1^{er}

Classes	Effectifs des filles	Effectifs des garçons
Sil	342	400
CP	254	345
CE1	251	332
CE2	221	300
CM1	215	294
CM2	145	260

Source : Délégation départementale de l'éducation nationale de Biwong-Bulu : Rapport de fin d'année scolaire 2002-2003.

Le tableau ci-dessous nous présente les effectifs des élèves de l'école primaire de l'arrondissement d'Ebolowa 1^{er}. Il en ressort que les effectifs des filles sont inférieurs par rapport à ceux des garçons. On voit immédiatement qu'il y a deux fois moins de jeunes filles à la sortie de l'école primaire. Ce

⁴⁴ Données de base de la commune de Biwong-Bulu.

phénomène rend ainsi la scolarisation de la jeune fille décroissante : c'est une scolarisation faible. Au cours du cycle primaire, le taux de déperdition scolaire est très élevé chez les filles : 58,75% contrairement à celui des garçons où l'on a un pourcentage de 35,16%.

Quant au tableau suivant, il présente les statistiques des élèves de l'école publique de Mamenye.

Tableau 7: effectifs de l'école publique de Mamenye année scolaire 2002-2004

Classes	Effectifs en début d'année		Effectifs en fin d'année	
	Filles	Garçons	filles	garçons
SIL	13	37	12	28
CP	13	15	10	15
CE1	18	11	14	07
CE2	14	16	14	16
CM1	12	16	10	14
CM2	06	05	04	04
TOTAL	76	100	64	84

Source : Délégation de l'éducation Nationale de Biwong-Bulu : Rapport de fin d'année scolaire 2002-2004, p.15.

La déperdition annuelle au regard de ce tableau nous permet de dire que les jeunes filles désistent plus rapidement que les garçons. Ainsi le taux de

déperdition scolaire est de 18% les filles et de 2% chez les garçons. Ce taux est dû à des facteurs socio-économiques dont les détails se trouvent au chapitre 03.

Enfin, au niveau de l'enseignement secondaire, les mêmes phénomènes sont observés à l'exemple du Lycée où les effectifs des garçons sont largement supérieurs à ceux des jeunes filles.

Tableau 8: effectifs des élèves au lycée classique et moderne d'Ebolowa 2008-2010

Classes	Effectifs des garçons	Effectifs des filles
6^e	104	93
5^{ème}	129	100
4^e	153	124
3^e	163	145
2^{nde}	203	202
1^{ère}	159	147
Tle	177	146

Source : Délégation départementale de l'éducation nationale de Biwong-Bulu : Rapport de fin d'année scolaire 2008-2010p.9

Ce tableau montre la suffisance que dans l'enseignement secondaire, le taux de scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu reste également faible. Une fois que les obstacles de l'entrée en sixième sont levés, les différences entre garçons et filles dans l'évolution scolaire et dans la transition vers le second

cycle tendent à s'accroître de plus belle. Ainsi, les garçons ont un fort taux de scolarisation, tandis que celui des filles reste faible.

3- L'évolution scolaire de la jeune fille de Biwong-Bulu : 2010-2014

Au niveau de l'enseignement maternel, la scolarisation de la jeune fille est moins importante que celle de garçons. Ainsi, le tableau suivant présente les effectifs de ces derniers dans l'arrondissement de Biwong-Bulu:

Tableau 9: effectifs des élèves dans l'enseignement maternel de Biwong-Bulu

N-	Ecoles	Effectifs des élèves		
		G	F	T
1	E M publique bilingue de Biwong-Bulu	21	12	33
2	E M publique de Biwong-Bulu	03	02	05
3	E M publique d'Abiète	06	07	13
T	03	30	21	51

Source : inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Biwong-Bulu : Rapport annuel 2010-2014, p. 4.

En considérant que la population scolarisable en 2010 des enfants de 03-06ans qui est de 2000 dans l'Arrondissement de Biwong-Bulu⁴⁵, l'on peut retenir que le taux de scolarisation de cet ordre d'enseignement qui n'existe que

⁴⁵ Commune de Biwong-Bulu, " plan de développement 2006-2015", p.6

dans la zone urbaine qui tourne autour de 29,40%. Cependant, en ce qui concerne le taux de scolarisation de la jeune fille, face à ces chiffres, il est de 19,63% et celui des garçons est de 18,87%⁴⁶.

S'agissant de l'enseignement primaire, les statistiques, de manière générale, montrent également qu'à Biwong-Bulu, les effectifs des garçons dépassent ceux des filles.

Tableau 10: effectifs des élèves par inspection d'arrondissement de l'éducation de base (IAEB) de Biwong-Bulu : année scolaire 2010-2014

Sexes Arrondissements	Garçons	Filles
Biwong-Bané	1500	1460
Biwong-bulu	50	40
Ebolowa 1 ^{er}	3100	500
Ebolowa 2 ^{ème}	1800	600
Efoulan	100	65
Mengong	35	30
Mvangan	200	80
Ngoulmakong	340	300
Total	7125	3075

Source : Délégation Départementale de l'Education de base de Biwong-Bulu/ Rapport annuel 2010-2014. p. 12.

⁴⁶ Inspection de l'enseignement de base de Biwong-Bulu : Rapport annuel 2010-2014, p. 5

Le tableau 10 présente les effectifs des garçons et des filles par arrondissement. A travers les statistiques ci-dessus, on se rend compte que les effectifs des filles, dans tous les Arrondissements du département de la Mvila, sont toujours inférieurs à ceux des garçons. La grande différence est constatée dans l'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}.

Enfin, dans l'enseignement secondaire, des différents rapports présentés, les statistiques attestent le fait que les jeunes filles sont moins scolarisées que les garçons. A cet effet, nous avons le cas de Ngoulmakong et de Mvangan qui dans son rapport présente le nombre de fréquentation des élèves garçons et des filles au lycée et au CETIC.

Tableau 11: Répartition des élèves dans le lycée de Ngoulmakong, de Mvangan et le CETIC de Melangue

N-	Etablissement	Effectifs élèves		
		G	F	T
T1	Lycée de ngoulmakong	340	300	640
2	Lycée de mvangan	200	80	280
3	CETIC de Melangue	25	15	40
Total	03	565	395	960

Source : Lycées de Ngoulmakong, mvangan et CETIC de Melangue : rapports de rentrée scolaire, année 2014-2015.

À travers ce tableau, nous nous rendons compte que les effectifs des garçons sont deux fois plus supérieurs à ceux des jeunes filles. C'est dire que la sous scolarisation des filles dans ces Arrondissements est évidente et très accentuée.

Dans une autre perspective, il est souvent établi que près de 2/3 des filles abandonnent l'école lors du passage entre les deux cycles. Ainsi, dans un échantillon d'élèves de sexe féminin au Lycée de Nsélang, on constate que la progression scolaire de la jeune fille de Biwong-Bulu est faible par rapport aux jeunes filles originaires de cet arrondissement. C'est le cas des données tirées des listes des élèves de l'année scolaire 2005/2006, présentant les effectifs des jeunes filles originaires du département de la Mvila et de Biwong-Bulu par classe dans toutes les séries.

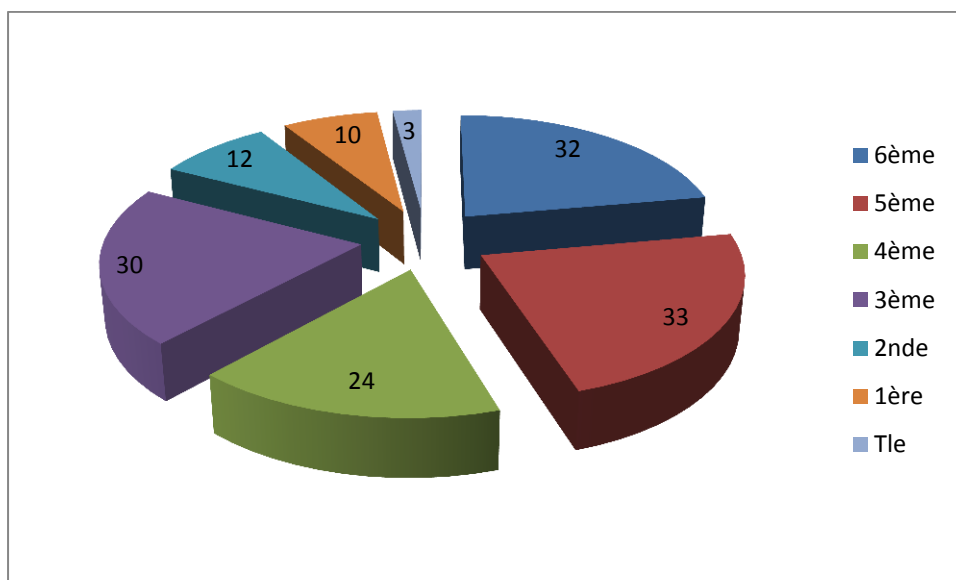
Tableau 12: effectifs des jeunes filles originaires du département de la Mvila par classe au lycée classique et moderne d'Ebolowa

Classes	Effectifs des jeunes filles originaires du département de la Mvila 2015-2017	Effectifs des jeunes filles originaires de Biwong-Bulu	Originaires d'autres départements	Total des effectifs des filles
6 ^{ème}	32	53	95	180
5 ^{ème}	33	41	118	192
4 ^{ème}	24	47	192	263
3 ^{ème}	30	37	155	222
2 ^{nde}	12	23	120	155
1 ^{ère}	10	19	132	161
Tle	3	11	46	60

Source : Liste des élèves de l'année 2015-2017/ Archives du lycée classique et moderne d'Ebolowa

La perspective de ce tableau démontre que la jeune fille du Département de la Mvila a un faible taux de scolarisation au fur et à mesure qu'elle franchit un niveau d'étude. Constante au premier cycle, elle décroît rapidement au second cycle. Cette même liste démontre que contrairement à la jeune fille originaire de la Mvila, la jeune fille de Biwong-Bulu reste en majeure partie constante à chaque niveau d'étude. Afin de mieux illustrer nos propos, la courbe ci-dessous nous présente ces effectifs.

Diagramme 2: représentant les effectifs des jeunes filles originaires de la Mvila et de Biwong-Bulu



Source : ce diagramme a été conçu par Etoua Audrey à partir du tableau 13

En outre, il faut noter que même en 2010, le taux de scolarisation de la jeune fille est faible surtout en zone rurale. À cet effet, nous avons le cas du CES d'Essagon où l'on retrouve 21 filles et 19 garçons, le CES de Mang-Yemisssem avec 03 filles contre 16 garçons, CES d'Adjap II avec 06 filles et 18

garçons et enfin le CES de Soumou avec 01 fille et 10 garçons⁴⁷. Voir carte des établissements scolaires en annexe.

En définitive, la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu laisse encore à désirer, compte tenu du fait qu'elle reste moins importante que celle des garçons. Aux vues des statistiques ci-dessus, le taux de scolarisation au regard des résultats de tous les tableaux statistiques, démontre que la sous scolarisation de la jeune fille perdure jusqu'à l'heure actuelle. Ainsi, cela peut se justifier par le fait que plusieurs problèmes l'entravent.

⁴⁷ DDES/liste des établissements publics et privés d'Enseignement Secondaire Général/ année scolaire 2009-2010

**CHAPITRE 3 : LES PROBLEMES QUI ENTRAVENT LA
SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU**

La scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu fait face à de nombreuses difficultés. Il est question dans ce chapitre, de présenter les différents problèmes qui l'entravent véritablement tels que : les problèmes socioculturels, les difficultés économiques, et celles liées aux infrastructures.

A- UNE SCOLARISATION EPHEMERE DE 1970-2017

Dans le processus de sociabilisation, la différenciation sexuelle est liée aux facteurs sociaux et culturels qui ne favorisent pas toujours la scolarisation de la jeune fille.

1- Le poids des us et coutumes et la responsabilité des parents

Selon le bureau international du travail, il est difficile d'évoquer le travail des enfants en Afrique et au Cameroun en particulier sans faire allusion au poids des us et coutumes en cours qui confèrent à la jeune fille une éducation différente de celle de son congénère de sexe masculin. Les droits et les devoirs de l'enfant sont ainsi codifiés par un certain nombre de rites et de pratiques qui vont les accompagner de la tendre enfance à l'adolescence, période de transition vers la pleine maturité.

L'éducation traditionnelle à Biwong-Bulu, se matérialise par la préférence des garçons qui, comme on le pense généralement, doivent prendre en charge la famille : ceci conduit au délaissement des filles qui doivent se contenter des tâches ménagères, à être de bonnes mères et de bonnes épouses. Comme le souligne le chef traditionnel : “ chez les Bulu, le mariage était tellement ancré dans les mœurs que l'éducation scolaire n'était pas très sollicitée. Il fallait donc à tout prix se marier pour éviter d'être la risée de la famille”⁴⁸.

La responsabilité des parents quant à elle, fait face à l'éducation de la jeune fille, l'obstacle réside dans le fait que les mamans pensent que les filles doivent

⁴⁸ Entretien avec P. Ango Ekaka, 70 ans, chef traditionnel du 3^e degré, Biwong-Bulu, 30 octobre 2018.

aider dans les travaux des champs, les activités commerciales, dans le secteur informel et autres tâches ménagères. À ceci, on y ajoute le fait que l'on pense que pour jouer son rôle de mère et d'épouse, la jeune fille n'a pas besoin d'un encadrement formel (éducation donnée à l'école).

2- Les grossesses précoces et les mariages prématurés des jeunes filles de Biwong-Bulu

Les grossesses précoces sont très récurrentes dans la vie quotidienne des jeunes filles de Biwong-Bulu et dans les établissements scolaires. Ces grossesses constituent l'un des grands facteurs qui freinent la scolarisation de la jeune fille. Comme exemple illustratif, nous avons huit (08) filles sur un total de 14 dans la classe de 5^{ème} qui ont abandonné l'école suite aux grossesses précoces au lycée de Biwong-Bulu. Pour donner plus de vigueur à nos propos, nous avons pris le cas ci-dessous, car ces jeunes ont été contraintes d'abandonner leurs études à causes des grossesses.

Photo 5: Etoundi sandra, jeune fille Bulu ; âgée de 17ans



Source : Etoua Biock Audrey, Biba Yevol, le 02 octobre 2018

Photo d'Etoundi sandra est une jeune fille qui vit à biwong-bulu âgée de 17 ans. Elle a interrompu à ses études en classe de 5^{ème} pour enfanter.

Photo 6: Efoua Anaelle, jeune fille Ntumu, âgée de 15 ans



Source : Etoua Biocock Audrey, Biba Yevol, le 02 octobre 2018

Anaelle est une jeune fille ntumu qui vit à biba III. Elle a dû abandonner ses études en 5^{ème} pour s'occuper de son fils afin de pouvoir subvenir aux besoins de ce dernier.

Ces photos présentent des jeunes filles qui ont abandonné l'école à cause des grossesses précoces. La première photo présente une fille Bulu, âgée de 17 ans et élève en classe de 4^{ème} au Lycée de Biwong-Bulu. Cette dernière a interrompu ses études en classe de 5^{ème} avant l'accouchement et y est retourné 1 an après⁴⁹. Quant à la deuxième photo, elle présente une jeune fille Ntumu âgée de 15ans qui a abandonné les études lorsqu'elle était en 5^{ème}. Au moment de la prise de la photo, elle avait déjà un enfant d'un an sous la main et était enceinte de deux mois.

⁴⁹ Entretien avec Sa Majesté N. D. Minlo, environ 48ans chef traditionnel de 3^e degré d'Ovenfon, arrondissement Biwong-Bané, Biwong-Bulu, 30 octobre 2018.

En ce qui concerne le mariage prématuré, plusieurs cas sont observés. Dans un premier temps, selon Ateba Grufine, les jeunes filles de Biwong-Bulu refusaient dans les années 1970 d'aller à l'école volontairement à cause du mariage⁵⁰. Dans second temps, nous avons l'influence des parents qui envoyaient précocement leur fille en mariage. Tel fut le cas de Mme Essomba qui, selon son témoignage, a été envoyée en mariage à l'âge de 10 ans. Mariage au cours duquel elle a eu son premier fils et jusqu'à nos jours elle y est restée avec 08 enfants⁵¹.

3- Une économie traditionnelle

L'évolution de la population, au fil des ans, connaît un essor considérable tant en zone rurale qu'urbaine. Cet accroissement est visible à travers les différents recensements présentés comme suit :

Tableau 13: répartition de la population du département de la Mvila par sexe 1980

Sexes	Population urbaine	Population rurale
Masculin	14.537	27.995
Féminin	14.016	28.934
Total	25.553	56.929

Source : annuaire statistique du Cameroun-DSCN, 1983,p.30

⁵⁰ Entretien avec G. Ateba, 60 ans, commerçante, Biwong-Bulu , 30 octobre 2018.

⁵¹ Entretien avec a. Essomba, 68 ans, commerçante, Ebolowa II, 30 octobre 2018.

Tableau 14: répartition de la population du département de la Mvila par arrondissement

Arrondissements	Populations urbaines	Population rurale
Biwong-Bané	15.000	6.000
Biwong-Bulu	17.000	9.201
Ebolowa 1 ^{er}	5.150	10.255
Ebolowa 2 ^{ème}	6.550	12.500
Efoulan	3.000	14.500
Mengong	8.144	4950
Mvangan	6.201	6.201
Ngoulmakong	9.655	9.144
Total	70700	72.751

Source : annuaire de statistique du Cameroun-Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 1991, p.145

Les tableaux 13 et 14 nous présentent les statistiques de la population urbaine et rurale du département de la Mvila. A cet effet, dans le premier tableau, on constate de manière générale, qu'il y a une forte population qui vit en zone rurale. De plus, au niveau des différents sexes, les femmes ont un taux de population rurale élevé (28.934) par rapport à la population urbaine (14.016)⁵². Ceci est dû au fait que dans cette zone où l'on retrouve le plus grand nombre de services déconcentrés de l'Etat. Cependant, il n'en demeure pas

⁵² Annuaire statistique du Cameroun-Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 1991, p.145.

moins que la population rurale du département de la Mvila a un nombre plus élevé (72.751) que celui de la population urbaine (70.700)⁵³.

Ainsi, les statistiques qui précèdent démontrent que la population du Département de la Mvila est majoritairement rurale et s'adonne à des activités agricoles. Les moyens financiers dont peuvent disposer les parents sont essentiellement fonction du comportement des produits agricoles sur le marché. Certes, la culture vivrière y est pratiquée, mais les moyens financiers dépendent surtout des cours des produits de rente. Si les cours sont à la baisse, les parents deviennent incapables d'assurer l'éducation scolaire de leurs enfants⁵⁴. C'est dire que la scolarisation des filles est également tributaire de la situation économique de la famille. Plus le ménage est pauvre, plus les parents comptent sur les filles pour l'accomplissement des tâches domestiques et ils ont tendance à réserver tout investissement à l'éducation des garçons.

Aussi, cette économie se matérialise-t-elle par la mise en valeur des grandes plantations où les parents, qui n'étaient pas des fonctionnaires en grande partie, ne faisaient que les champs. Ils se livraient à la cueillette et à la culture du tabac qui ont influencé l'éducation des enfants en général et celle de la jeune fille en particulier. Dans la pratique de la culture du tabac, les parents désertaient le village sur une période de 06 mois, tel que le présente le tableau ci-dessous, entraînant avec eux les filles pour la cuisine ou les abandonnaient à leur triste sort.

4- Le manque d'infrastructures et du personnel qualifié

De 1990 à 1998, il existait très peu d'établissements scolaires publics dans l'Arrondissement de Biwong-Bulu. Ce manque d'infrastructures met en évidence le facteur distance car, tous les élèves quittaient leurs villages et leurs

⁵³ Ibid, p. 145

⁵⁴ D Mentsoue Mpal, "la scolarisation dans l'arrière-pays : cas du Haut Nyong 1960-2008 (approche historique)", mémoire de DIPES II, Histoire, 2010, p.60

champs pour se retrouver à Biwong-Bulu⁵⁵. Seuls ceux dont les parents avaient des moyens persistaient ou ceux qui restaient proches des établissements pouvaient facilement continuer leurs études. En effet, les longues distances facilitaient rapidement le découragement des jeunes filles de l'Arrondissement de Biwong-Bulu, compte tenu du fait qu'il fallait parcourir de longue distance à pied pour pouvoir se rendre à l'école.

Fort est de constater que le facteur distance va favoriser l'exode rural. Certains parents estiment qu'en ville c'est mieux car il y a les routes même si l'école se situe à des kilomètres l'enfant peut se rendre à l'école.

Photo 7: Le retour des classes au Lycée de Biwong-Bulu



Source : Etoua Audrey, Biwong-Bulu, 26 octobre 2018.

Cette photo présente des élèves filles et garçons au retour des classes. Face au manque de moyens de transports et à la rareté des véhicules, ces dernières sont obligées de retourner chez elle. Les distances parcourues dépendent du lieu d'habitation de chacune d'elle. À cet effet, nous avons le cas de la jeune fille

⁵⁵ Entretien avec Ndongo Gérard, 60ans, officier retraité, Biwong-Bulu, 09 décembre.

toute vêtue de bleu sur la photo qui nous avoue que chaque jour elle effectue le tronçon Biba I-Biwong-bulu environ 15km⁵⁶. Au final, ces problèmes connaissent une nette amélioration, mais reste présent de nos jours. Ils constituent toujours un frein pour la scolarisation de la jeune fille.

Ce manque d'infrastructure est aussi constaté au niveau médical caractérisé par l'absence du matériel. Pour mieux expliquer ces propos nous vous présentons une photo d'une des salles d'hospitalisation de l'hôpital de la commune Biwong-Bulu.

Photo 8 : une salle d'hospitalisation



Source : Etoua Audrey, Biwong-Bulu, 26 octobre 2018.

Sur ce, il est à noter que dans la région du Sud principalement dans la ville de Biwong-Bulu, le ratio élève-enseignant est faible (la pénurie d'enseignants qualifiés). Le ratio élève-table-bancs (engorgement des salles de classes).

B- LES OBSTACLES SOCIO-ECONOMIQUES

L'arrondissement de Biwong-Bulu contrairement aux autres, connaît des problèmes spécifiques sociaux intenses, économiques ainsi que ceux liés à l'éducation de la jeune fille.

⁵⁶ Aka'a Ele, 10 ans, élève, école publique de Biwong-Bulu, 09 décembre 2018.

1- Les facteurs sociaux

On en distingue plusieurs qui freinent la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu :

Le premier aspect est la pauvreté de certains parents qui perdure dans cet Arrondissement selon les indicateurs de la pauvreté répertoriés dans le tableau ci-dessous

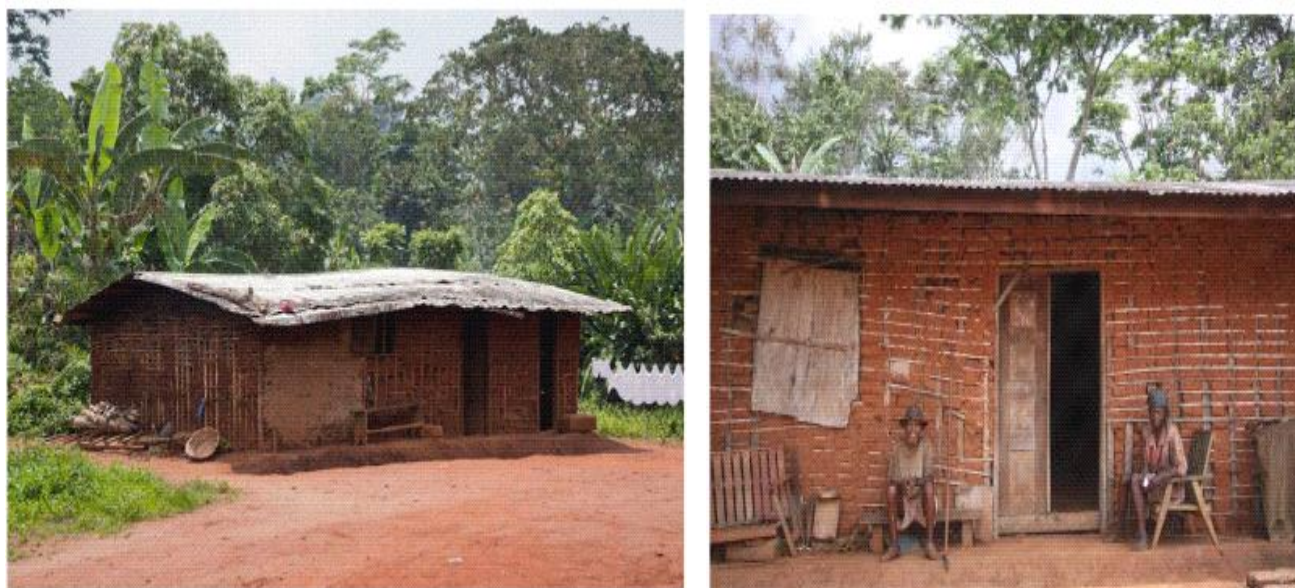
Tableau 15: indicateurs de la pauvreté à Biwong-Bulu

Indicateurs	Caractéristiques	Taux (%)
Qualité de vie	% logements urbains	60
	%logements ruraux	85
	Usage de l'énergie solaire	25
	Branchement au réseau d'eau	5
	% personne en dessous du seuil de la pauvreté	55
Emploi	Taux d'activités (filles-gaçons)	69
Chômage		
Revenu	Taux de chômage	30

Source : PNUD, Etudes socio-économiques régionales du Sud, p.77.

Ce tableau présente les indicateurs de pauvreté à Biwong-Bulu. En effet, la pauvreté est marquée par le nombre réduit des maisons confortables et attrayantes, le faible niveau de vie des individus. L'eau provient généralement des sources et des puits, l'éclairage par des lampes à pétrole ; le combustible est le charbon de bois. Comme le dit si bien Griffiths dans son ouvrage : "c'est donc à cause de cette pauvreté que la majorité des filles préfèrent abandonner l'école pour la recherche immédiate des gains ou du mariage"⁵⁷. c'est le cas d'Abate Mireille, mère de deux enfants qui, par manque de moyens, a abandonné l'école à l'âge de 16 ans pour rejoindre son amant moto-taximan⁵⁸. Malheureusement, ce dernier s'est enfui trois (03) ans plus tard la laissant avec deux enfants.

Photo 9: habitation dans la localité de Biwong-Bulu



Source : Etoua Audrey 26 octobre 2018.

Le deuxième aspect est l'insuffisance à la limite le manque de suivi de la part des parents. En milieu rural où les parents sont agriculteurs, chasseurs et pêcheurs, l'école n'a pas d'importance pour les jeunes filles. La responsabilité

⁵⁷ V.L. Griffiths, *les problèmes de l'enseignement en milieu rural*, Nimègue (Pays-Bas), UNESCO, 1969, p.13.

⁵⁸ Entretien avec Abate Mireille, 16 ans, jeune fille Bulu, le 27 décembre 2018.

des parents se limite à l'inscription des enfants et à leur fournir quelques matériels scolaires⁵⁹. Lors de notre enquête sur le terrain, nous nous sommes attardés sur plusieurs aspects à savoir : le choix de l'inscription des enfants. Nous constatons que les résultats obtenus pour un échantillon de 90 filles dans l'arrondissement de Biwong-Bulu est de :

Tableau 16: Récapitulatif des réponses obtenues à Biwong-Bulu

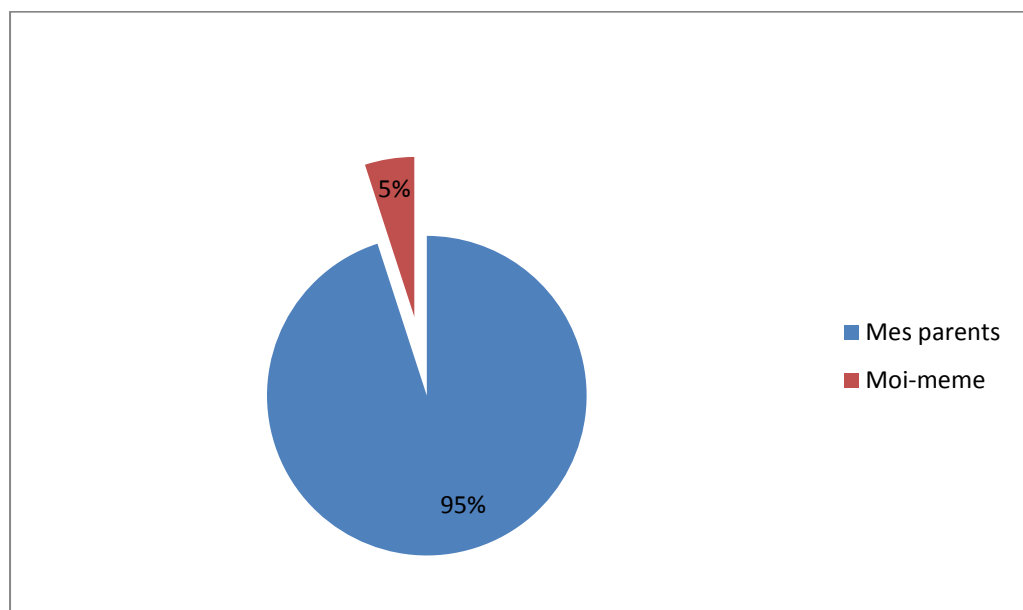
1 ^{er} aspect : choix de l'inscription des enfants dans les écoles	
Choix	Réponses
Mes parents	95%
Moi-meme	5%

Source : enquête sur le terrain novembre-décembre 2018

A partir de ces données, nous nous rendons compte que les parents de l'Arrondissement de Biwong-Bulu inscrivent leurs enfants dans les écoles à partir du résultat obtenu, disons que les 95% des parents inscrivent leurs filles et 5% des filles s'inscrivent elles-mêmes, tenant en compte qu'elles soient orpheline de père ou de mère. Pour les familles monoparentales ou pour celles vivants avec leurs tuteurs ou leurs tutrices, les besoins de tous les enfants ne peuvent nullement être résolus dans la totalité. A cet effet, le diagramme suivant représente les différents pourcentages pour une ample illustration.

⁵⁹ Entretien avec Mbarga Raymond, environ 40 ans, directeur de l'école publique de Biwong-Bulu, Biwong-Bulu 15 décembre 2018.

Diagramme 3: Pourcentage des réponses obtenues pour le 1^{er} aspect du tableau 15



Source : Ce diagramme a été conçu par Etoua Audrey à partir du tableau 15.

Malgré le taux élevé d'inscription des filles par leurs parents, qu'en est-il du suivi ? A cette question, on note :

Tableau 17: Tableau présentant le pourcentage du suivi parental dans l'arrondissement de Biwong-Bulu

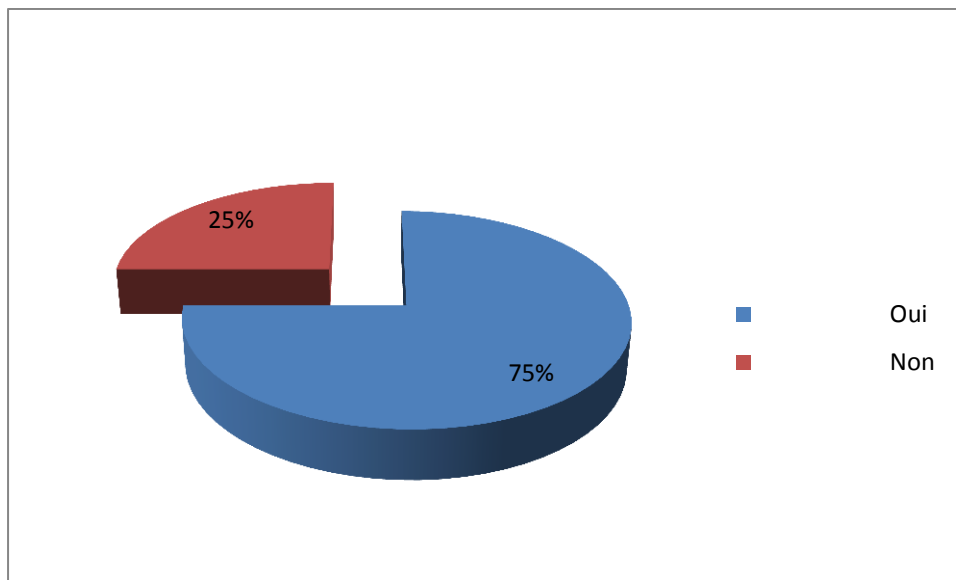
2 ^{ème} question : vos parents suivent-ils vos études ?	
Choix	Réponses
Oui	75%
Non	25%

Source : Enquête sur le terrain Novembre- Décembre 2018.

Ce tableau présente le pourcentage des filles suivies par leurs parents. Il en ressort qu'un grand nombre de filles (75%) sont abandonnées à elle-même dans leurs études. Elles doivent se battre pour pouvoir assimiler et comprendre les leçons dispensées. A Biba-yévol par exemple, plusieurs parents n'ont pas atteint

la classe de 3^{ème}. Ce qui entraîne généralement le manque du suivi. Pour mieux expliquer cette question, un diagramme présentant le pourcentage du suivi est élaboré.

Diagramme 4: Pourcentage du suivi des jeunes filles par les parents



Source : Ce diagramme a été conçu par Etoua Audrey à partir du tableau 16.

Le diagramme présente l'insuffisance du suivi et du soutien parental chez les jeunes filles de Biwong-Bulu. Ce taux élevé s'explique par le fait que de nombreux élèves vivent sans véritable contrôle, car elles sont livrées à elles-mêmes⁶⁰. Face à l'indigence des parents ces dernières se livrent à de multiples déviances notamment : sexualité précoce, mariages prématurés et à l'abandon.

La troisième difficulté est la mentalité des jeunes en général. Ceci s'explique par le manque d'intérêt pour l'éducation au profit des activités lucratives à gain immédiat tels que : la vente du cacao, du manioc et du gibier. Les garçons quant à eux, se livrent à la conduite des motos dans l'optique de subvenir aux besoins de la famille et de la jeune fille. Dans la même lancée,

⁶⁰ Entretien avec Bibang Hervé, 37 ans, Chef service des affaires générales et cadre technique, Ebolowa Si, 05 janvier 2019.

Mme Nnanga Ebe qualifie ces garçons de “prédateurs⁶¹”, dans la mesure où ceux-ci entraînent les filles à arrêter leurs études tout comme eux. Ces jeunes filles vulnérables, à la longue se découragent et abandonnent très tôt leurs études soit pendant l’année en cours soit pendant le cycle.

Photo 10: Une jeune fille après les cours



Source : Etoua Audrey, Nsélang le 25 janvier 2019.

Cette photo met en évidence une jeune fille qui après les cours se heurte directement au commerce. Ce qui nous amène à dire que la jeune fille de Biwong-Bulu n’a pas assez de temps pour ses études, parce qu’elle doit chercher de quoi subvenir aux besoins de la famille.

Le quatrième aspect met en exergue la prostitution et le manque d’éducation sexuelle. Aussi, la prostitution est très accentuée dans l’arrondissement d’Ebolowa 1^{er} où les jeunes filles connaissent très tôt les hommes. Celles-ci sont influencées par les détenteurs de boutiques car celui-ci ayant un revenu est capable de lui offrir ce dont elle a besoin. Messanga “ de

⁶¹ Entretien avec Nnanga Ebe Marie Louise, environ 50 ans, Maire de Biwong-Bulu, Biwong-Bulu, 05 janvier 2019.

nos jours, les jeunes filles qui vont s'instruire suivent deux lièvres à la fois, l'école et les hommes⁶² dans les établissements de cet arrondissement. N'oublions pas que ces jeunes filles sont exposées à de nombreuses maladies telles que : les MST, le VIH/SIDA et bien d'autres pour ne citer que celles-ci.

En ce qui concerne le manque d'éducation sexuelle, fort est de constater que la prostitution est croissante dans cet arrondissement à cause du manque de sensibilisation de la jeune fille sur les risques d'une sexualité et d'une grossesse précoces, sur les méthodes de contraception, absence du personnel traitant pour la mise en valeur de l'éducation à la vie et à l'amour (EVA).

Enfin, nous avons le poids des us et coutumes ou encore l'exigence coutumière. L'aspect de concurrence est mis en avant dans la mesure où la jeune fille pour montrer qu'elle est capable d'enfanter se voit entraînée de porter une grossesse parce que la voisine ou amie a un enfant. Nous avons le cas de Mimbe Hélène concubine du professeur de français, tombe enceinte après 02 mois de relation. Ateba Françoise, voyant les exploits de ses camarades décide de se heurter aux mêmes pratiques et tombe également enceinte⁶³.

2- Les difficultés économiques

Caractérisée par l'insuffisance des infrastructures, les moyens de transport dérisoires, l'éloignement des centres propices à l'éducation.

Pour ce qui est du transport dérisoire, notons que les routes sont en très mauvais états ce qui ne permet pas d'accéder facilement à Biwong-Bulu. Le piteux état des routes ne joue pas en la faveur de la jeune fille qui doit se rendre à l'école pire encore quand il pleut cette journée est déclarée fériée par l'élève⁶⁴.

⁶² Entretien avec Messanga.P, environ 50 ans, inspecteur d'arrondissement de l'éducation de base de Biwong-Bulu, Biwong-Bulu, 24 octobre 2018.

⁶³ Entretien avec Zang Bekale Martin, 19 ans, élève, Biwong-Bulu, 15 décembre 2018.

⁶⁴ Entretien avec Yassainte Eyenga, 20 ans, élève, Biwong-Bulu, 15 décembre 2018.

Photo 11: la route de Biwong-Bulu



Source : Etoua Audrey, Biwong-Bulu le 15 décembre 2018.

Cette photo nous montre l'état de la route de Biwong-Bulu. Quand il pleut dans cette zone il est pratiquement impossible de s'aventurer encore moins pour les jeunes filles qui doivent se rendre à l'école.

Disons que les jeunes filles de Biwong-Bulu s'attèlent à d'autres activités génératrices de revenus tels que le petit commerce et la pêche délaissant ainsi l'école. La configuration des écoles peut-elle avoir une incidence sur la scolarisation de la jeune fille : le manque d'espace dans les salles de classe et l'absence de matériel didactique⁶⁵.

C- LES PROBLEMES LIES A L'EDUCATION

En dehors des problèmes liés à l'espace scolaire, la qualité et le nombre d'enseignant, Biwong-Bulu fait face au délabrement des infrastructures scolaires et à de nombreux redoublement.

⁶⁵ Communauté urbaine de Biwong-Bulu : Rapport diagnostique de l'espace urbain de Biwong-Bulu. p.3s3-36.

1- Le délabrement des infrastructures scolaires

Bien que les établissements voient le jour, les moyens logistiques ne suivent pas toujours. De 2010-2012, il a été constaté dans les écoles publiques et primaires que les structures d'accueil et du mobilier rendaient l'école moins attractive⁶⁶. On note les bâtiments scolaires provisoires. Les photos ci-dessous illustrent le mauvais état des infrastructures scolaires à Biwong-Bulu.

Photo 12: Ecole publique d'Abiète



Source : Etoua Audrey, Biwong-Bulu le 15 décembre 2018.

2- Le redoublement

Le redoublement peut être défini comme étant le recommencement de la même étude⁶⁷. Cette définition est renforcée par celle de Pauli qui indique que : par redoublement “on entend une année passée par un élève dans la même classe”⁶⁸. Biwong-Bulu est en proie de ce phénomène qui constitue l'un des éléments qui freine la scolarisation de la jeune fille. Nous avons le cas d'Abomo Sévérine qui, dans les registres des bulletins de note stockés au

⁶⁶ Entretien avec Nyemb Jacob, 38 ans, enseignant d'histoire, Biwong-Bulu, 15 décembre 2018.

⁶⁷ “redoublement”, Encarta 2007. 1993-2005 Microsoft corporation, consulté le 15 décembre 2018.

⁶⁸ L. Pauli, *La déperdition scolaire, un problème mondial*, Paris, UNESCO, 1971, p.18.

niveau des archives du lycée de Biwong-Bulu, démontre à suffisance que de la 6^{ème} en 1^{ère}, elle a passé 09 ans avant de quitter définitivement le lycée. C'est dire qu'elle y est entrée en 2000 et en est partie en 2009. Le redoublement massif entraîne le découragement. De plus, les notes relativement faibles sont exclues. Afin d'illustrer nos propos, nous avons le cas du Cetic de Mvoula

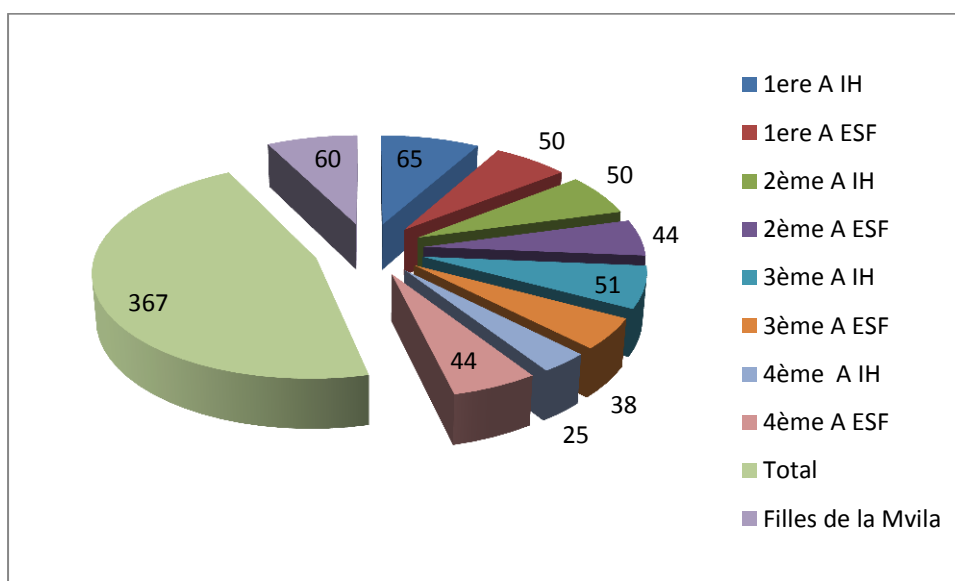
Tableau 18: effectifs des filles qui reprennent

Classes	1 ^{ère}	1 ^{ère}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	Total	Filles de la Mvila
	A	A	A	A	A	A	A	A		
	IH	ESF	IH	ESF	IH	ESF	IH	ESF		
Effectifs en début d'année	65	50	50	44	51	38	25	44	367	60
Redoublement	10	10	15	12	13	08	10	26	104	20

Source : CETIC de Mvoula/ Rapport de fin d'année scolaire 2016-2017.

Le tableau 17 montre à suffisance le taux de redoublement des jeunes filles de Biwong-Bulu. Au vue donc de cette collecte, fort est de constater que dans les classes de 4^{ème}, il y a un fort taux d'échecs contrairement aux classes inférieures.

Diagramme 5 : effectifs des filles qui reprennent



Source : Ce diagramme a été conçu par Etoua Audrey à partir du tableau 18.

Le diagramme présente les effectifs des filles en début d'année et enfin d'année (redoublement). À cet effet, l'effectif des filles du département de la Mvila qui redouble est représenté.

En définitive, la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu fait face à plusieurs problèmes qui sont liés à l'environnement socioculturel, économique et ceux inhérents à l'éducation. Ces derniers constituent un obstacle à l'instruction de la jeune fille, d'où les initiatives prises pour y remédier.

CHAPITRE IV :
LES PERSPECTIVES PRISES POUR L'AMELIORATION DE LA
SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU

Le but de ce chapitre est de mettre en exergue un panorama des politiques et des mesures proposées et/ou appliquées en faveur de la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu. Il s'agit d'une part de présenter les initiatives prises et d'autre part présenter les solutions pour réduire le taux de sous scolarisation de la jeune fille.

A- LES INITIATIVES PRISES PAR L'ETAT

Depuis son accession à l'indépendance, le Cameroun s'est engagé dans la promotion de l'éducation scolaire. Pour donner plus de vigueur à cet engagement, elle se voit donc s'introduire dans la loi fondamentale du pays, suite à la révision constitutionnelle de 1996⁶⁹. C'est ainsi que l'Etat s'est donné pour mission première de rapprocher l'école des élèves à travers la création et la construction des établissements scolaires, aussi bien en zones urbaines que rurales. En ce qui concerne l'arrondissement de Biwong-Bulu, les seules écoles existantes concernaient uniquement l'enseignement primaire. Ceci s'explique par le manque de moyens dans cette zone. Comme l'affirme madame Nnanga Ebe Marie “ la sous scolarisation s'accroît dans cette zone pour la simple raison que les moyens demandés ne sont pas pris en compte d'où le retard”.

Malgré le retard pris dans l'attribution des établissements d'enseignement secondaire dans l'arrondissement de Biwong-Bulu comme partout ailleurs, les pouvoirs publics ont essayé d'améliorer la situation. L'arrivée du Président Paul Biya en 1982 est venue donner plus de rythme à la question de la scolarisation des jeunes camerounais en général et des jeunes filles de Biwong-Bulu en particulier. Au fil du temps, l'Etat a continué à doter la localité d'infrastructures au point qu'aujourd'hui on compte 03 lycée, 02 CES, 01 CETIC, 02 SAR/SM⁷⁰. De plus, les institutions scolaires sont tant bien que mal

⁶⁹ Entretien collectif avec les jeunes filles de Biwong-Bulu, pendant la pause au lycée de Biwong-Bulu, 25 juillet 2018.

⁷⁰ Archives de la délégation départementale des enseignements secondaires de la Mvila.

fournies en équipement (salles de classe, table-bancs, tableaux, bureaux administratifs) grâce aux ressources financières de l'Etat. E. Messi affirme :

Chaque année, l'Etat du Cameroun consacre d'importants moyens pour construire des salles de classe et assurer leurs équipements, pour la formation et l'intégration des enseignants, ainsi que le paiement de salaire de ces derniers. Tout ceci dans le but de maximiser l'offre éducative et répondre aux exigences de la communauté internationale en matière d'éducation⁷¹.

Au niveau politique, les pouvoirs publics n'ont ménagé aucun effort pour trouver les meilleures formules favorisant la scolarisation des jeunes camerounais en général et de la jeune fille de l'arrondissement de Biwong-Bulu en particulier. Le plan d'action décennal (1991-2000), adopté à l'issue de la 42^{ème} conférence internationale de l'éducation tenue à Genève le 07 septembre 1990, visait à redynamiser le système du pays⁷². C'est pourquoi, pour une amélioration faudrait tenir en compte ce dynamisme.

Lors du forum de "l'Education pour tous" tenu à Dakar en 2000, le Cameroun participé à ces travaux. Et pour être adéquate avec les clauses de ce forum, le Président Paul Biya annonce dans son discours à la jeunesse le 10 février 200, la gratuité de l'enseignement primaire à compter de l'année scolaire 2000-2001⁷³. Ce qui a été bien accepté par les populations de Biwong-Bulu. On observe une augmentation fulgurante des jeunes et surtout de la jeune fille dans les établissements des régions. Cette gratuité va empiéter sur le MINESEC. Une augmentation remarquable et encourageante de la jeune fille dans les écoles ce qui nous amène à dire qu'il y a eu une grande amélioration.

En dehors de l'ouverture des écoles et leur équipement par les pouvoirs publics, nous avons la création du

⁷¹ E. Messi, " gratuité de l'enseignement primaire et qualité des apprentissages au Cameroun : une perception des enseignants et des parents", DEA en science de l'éducation, Université de Yaoundé I, 2010, p.13.

⁷² Assen, " la question de la scolarisation de la jeune à l'Est-Cameroun", p.74.

⁷³ Ibid., p.75.

A coté de ces initiatives prises par l'Etat, notons aussi l'apport des autres partenaires dans le but de l'amélioration de la scolarisation de la jeune fille. Il s'agit des parents et des autorités locales.

B- L'apport des particuliers dans l'amélioration de la scolarisation de la jeune fille

Au départ, les parents ne voyaient aucun intérêt à l'instruction de la jeune fille faute de moyens et du poids des us et coutumes. Avec le temps, les parents ont pris conscience des opportunités que l'éducation peut apporter à leurs enfants. On observe cependant une évolution des mentalités. Avec la gratuité de l'enseignement primaire, on rencontre de moins en moins la discrimination scolaire au sein des familles. En outre, au niveau de l'enseignement secondaire. Il s'agit de présenter d'une par le rôle de la commune et d'autre celui de l'élite locale.

1- Le rôle de la commune

La commune de Biwong-Bulu a un rôle important à jouer en ce qui concerne l'éducation secondaire dans cette localité. Consciente de l'enjeu de l'instruction, la commune met donc sur pied des méthodes permettant de solliciter la scolarisation de la jeune fille. C'est pourquoi dans le plan communal de développement de Biwong-Bulu, des solutions sont proposées afin de relever le niveau de la scolarisation de la jeune fille. Leur rôle est de réhabiliter, de construire et d'aménager les salles de classe et d'équiper les salles de classe. La commune a pour objectifs de construire des salles de classe dans les autres salles de la localité. Celle-ci investie dans la capacité d'accueil : sensibilisation et promotion de la femme et de la famille à l'aide de certaines structures d'appui comme : le Ministère de la femme et de la famille et du Ministère de la Jeunesse.

En effet, la commune offre des bourses aux jeunes filles méritantes, en plus des enseignants vacataires qui sont payés grâce à l'APEE. On a également les primes d'excellence qui sont octroyées aux meilleurs élèves de chaque classe parmi lesquels on retrouve les jeunes filles⁷⁴.

À la suite de commune, nous avons également la participation des élites locales.

2- Le rôle de l'élite locale

L'élite locale a pour rôle centrale de sensibiliser la jeune fille tout en mettant en exergue la scolarisation de celle-ci. Elle offre aussi des bourses de formation à cet effet, un centre polyvalent est ouvert afin d'éviter que la jeune fille ne s'égare nullement. Une convention est établie entre la mairie et le CMA pour la sensibilisation des populations au sujet de la scolarisation des jeunes et surtout la dénonciation sur les éventuelles réalités que celle-ci peut rencontrer. Les filles brillantes sont récompensées ce qui suscite l'enthousiasme des autres à travailler pour également être parmi les meilleures. Les moyens mis en jeu ne sont pas largement suffisant pour primer tous les élèves.

En plus, on note l'apport de certains particuliers comme les ONG, qui mettent sur pieds certaines structures telles que le centre médical ou en les GIC afin de permettre à la jeune fille de se contrôler. Des campagnes de sensibilisation sont faites lors des descentes sur le terrain pour présenter aux jeunes filles les maladies auxquelles elles sont exposées et comment les éviter.

Nous avons aussi les partenaires tels que MTN qui, offrent des dons en termes d'infrastructures (table-bancs, craie, tableau...).

⁷⁴ Entretien avec Foam Cyriaque, 48 ans, Sous-Préfet de la commune de Biwong-Bulu, Biwong-Bulu, 05 janvier 2019.

Malgré les efforts consentis par l'Etat camerounais et les autres particuliers pour améliorer la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu, fort est de constater que ce phénomène perdure. Pour améliorer cette situation, des mesures importantes doivent être prises en compte.

C- Quelques suggestions pour une scolarisation durable de la jeune fille de Biwong-Bulu

Il est à noter que des actions fortes doivent être entreprises dans le but d'améliorer la scolarisation de la jeune fille en général et de la jeune fille de Biwong-Bulu en particulier.

- Suggestions pour les parents d'élèves

Le cadre de la famille demeure la plaque tournante de la vie scolaire de tout enfant. Quand il s'agit de la jeune fille, une attention particulière doit lui être accordée. Etant influente sur l'éducation de la jeune fille, des mesures doivent être menées.

Dans un premier temps, les parents devraient réduire les travaux domestiques qui pèsent sur la jeune fille. Sachant que l'initiation de la jeune fille à être une "bonne femme" est un critère important, nous dénonçons juste le fait que ça les empêche de faire convenablement leurs devoirs car, le temps donné pour les tâches domestiques est très élevé et le temps pour s'instruire est moindre⁷⁵.

Dans un second temps, les parents devraient surveiller les études de leurs enfants en ce sens où, quand l'enfant rentre de l'école on doit contrôler ses effets et vérifier ce que l'enfant a eu à faire comme étude.

⁷⁵ A. Assomo, "déperdition scolaire de la jeune fille dans l'arrondissement d'Ayos, 1973-2017 mémoire de DI.P.E.S. II, ENS, Yaoundé 2014, P.106.

Troisièmement, les parents devraient chercher à subvenir aux besoins de leurs enfants. Pour se faire mettre, si le parent ne parvient pas à acheter un manuel à l'enfant qu'il lui permette au moins de se rendre chez un ami ou une camarade disposant d'un manuel au programme.

- Suggestions aux enseignants

Etant donné que l'enseignant est celui-là qui transmet les savoirs et éduque d'une certaine manière les apprenants, il doit susciter chez les élèves en général et chez la jeune fille en particulier le goût et l'envie de s'instruire. En outre l'enseignant est une créatrice et transformatrice et consiste aussi à organiser les influences qui s'exercent sur celui qui apprend⁷⁶. L'enseignant doit se soucier de bien faire son travail et se rassurer que les enfants le suivent tout en évitant de faire la discrimination.

- Les propositions à l'endroit des pouvoirs publics et des particuliers

En dehors de ce qui a déjà été fait, il est judicieux d'améliorer certains domaines. Pour ce faire, la mise sur pied des infrastructures est incontournable. Il faudrait construire des latrines (pour filles et pour garçons), réduire le coût de l'APEE, construire des salles de classe afin de permettre à tous les enfants de se scolariser dans un environnement sain, construire les forages, les salles d'informatique, les logements d'astreinte pour les enseignants ne résidant pas dans la localité, l'aménagement des stades pour les activités sportives.

En effet la répartition équitable des enseignants dans les établissements des différentes régions doit être prise en compte et l'Etat doit veiller à ce que le personnel affecté y soit présent. Actualiser les programmes scolaires.

⁷⁶ Z. M. Sawodogo, "Analyse des déterminants socio-économiques de la déperdition scolaire des filles issues des zones périphériques de la ville de Ouagadougou", mémoire de master en conseiller d'éducation, université de Koudougou, 2013 in www.memoireonline.com, consulté le 24 octobre 2018.

Un élément fondamental doit être non négligeable, celui de la jeune fille enceinte. Celle-ci ne devrait nullement mettre un terme à ses études sous prétexte que c'est la règle préconisée. Etant des êtres humains, tout comme les autres, juste parce qu'elle attend un enfant on lui donne un congé. Cette manière de faire doit être revue.

- Recommandation pour les jeunes filles

Etant les principales actrices, celles-ci devraient être sensibilisées sur l'importance de la scolarisation durable. Elles devraient s'instruire car, c'est une manière pour elle de devenir indépendante. Cela va lui permettre de participer au développement de sa localité. Elle doit se démarquer en ajoutant un plus à la capacité qu'elle d'être une bonne femme⁷⁷.

En définitive, il était question dans ce chapitre d'analyser les initiatives de la scolarisation de la jeune fille de l'arrondissement de Biwong-Bulu. A cet effet, nous avons présenté d'une part quelques perspectives qui ont déjà été élaboré par l'Etat et les particuliers pour la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu et d'autre part nous avons fait quelques suggestions qui pourraient permettre d'améliorer la scolarisation durable de la jeune fille.

⁷⁷ A. Assomo, "déperdition scolaire de la jeune fille dans l'arrondissement d'Ayos, 1973-2017, mémoire de DI.P.E.S. II, ENS, Yaoundé 2014, P.111

CONCLUSION GENERALE

En somme, notre étude consistait à analyser la scolarisation de la jeune fille dans les zones rurales du Sud Cameroun : cas de Biwong-Bulu 1954-2017. Ainsi au premier chapitre, nous avons présenté le milieu physique et humain de Biwong-Bulu. De nos travaux, il en ressort que, sur le plan physique, cette zone est une vaste pénéplaine et sur le plan humain, on y retrouve le grand groupe ethnique qui est celui des Bulu.

Au deuxième chapitre, nous avons pu exposer sur “les grandes phases de l’éducation de la jeune fille de Biwong-Bulu” on a : la période précoloniale, coloniale et post-coloniale. Cependant, le degré de scolarisation est mis en exergue avec l’avènement de l’école. Au fil du temps, nous avons remarqué que le taux de filles scolarisées est faible contrairement à celle des garçons.

Quant au troisième chapitre, il présente “les problèmes qui entravent la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu”. À ce niveau, on remarque que la sous-scolarisation de la fille de Biwong-Bulu est due à des réticences d’ordre culturel dans la mesure où la fille est juste bonne pour le foyer), et des difficultés socio-économiques tels que : la pauvreté et les grossesses précoces.

Le dernier chapitre lui, révèle “ les perspectives et initiatives prises dès 1960 pour la scolarisation adéquate de la jeune fille de Biwong-Bulu”. Il est question de mettre en évidence un panorama des politiques et des mesures proposées ou appliquées en faveur de la scolarisation de cette dernière. Initiatives jugées encore peu nombreuses, car la majorité sont généralement prises à l’échelle nationale et pas particulièrement à l’échelle locale.

Aux vues de ces différentes articulations, il en ressort que la jeune fille de Biwong-Bulu dans son orientation traditionnelle, reçoit une éducation contraire à celle du garçon. L’enseignement dispensé ç la jeune fille consiste à

façonner, à la former pour mener à bien son rôle ménager et maternel. Son éducation va à l'endroit de la soumission. Pendant la période de domination étrangère et après, l'éducation se verra donc influencer.

Pendant la période post-coloniale, la sous-scolarisation de la jeune fille sera entérinée par plusieurs problèmes tels que : les facteurs socio-culturels qui mettent en relief la survivance des coutumes ancestrales et les mentalités rétrogrades, les facteurs économiques qui résultent de la faible insertion socioprofessionnelle des parents et des filles, les facteurs organisationnels qui renvoient à l'insuffisance de l'implication des parents dans la gestion scolaire de la jeune fille. Ces problèmes constituent en général des obstacles à une meilleure scolarisation de la jeune fille.

Toutefois, pour réaliser les éventuels efforts qu'exigent l'éducation des filles, les écoles sont créées et des initiatives sont prises voire étendues aux autres partenaires comme les ONG, en vue d'encourager et de promouvoir l'éducation de la jeune fille. Malgré l'augmentation des infrastructures au fil du temps et des initiatives prises, la sous scolarisation de cette dernière reste toujours d'actualité. Néanmoins, ces efforts en faveur de la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu nous ont permis d'aboutir à des résultats encourageants.

Ainsi, cette étude sur la scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu nous a permis de comprendre qu'aucun aspect de l'histoire d'un peuple ne devrait être négligé, encore moins oublié. Car tout détail aussi infime soit-il, est susceptible d'aider à la compréhension de l'histoire d'un groupe. Avec un peu d'instruction, la vie de la jeune fille et même celle de la famille peut connaître une véritable amélioration. Il est à noter qu'une mère instruite est celle-là qui est à même de mettre en pratique certains savoirs et les faire appliquer au sein du cadre familial. Il est vrai que le statut de la mère, malheureusement méprisé

dans nos sociétés actuelles, demeure l'un des rôles primordiaux de la femme. Cependant, il est possible que celle-ci se retrouve en train d'exercer une activité professionnelle dans le but d'améliorer les revenus de la famille. Tout compte fait, malgré que la situation économique ne soit pas toujours favorable, les parents gagneraient à assurer la scolarisation de leurs enfants, aussi bien pour les filles que pour les garçons, "car un enfant qu'on enseigne est un enfant qu'on gagne".

C'est pourquoi nous avons jugé utile que, les moyens financiers, matériels et les projets doivent être mis à la disposition des acteurs de terrain pour la poursuite des actions. Il faudrait voir comment mettre sur pied des évaluations périodiques pour mieux recadrer les actions à venir.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- SOURCES PRIMAIRES

1- Décrets

Décret n 2007/117 du 24 avril 2017 : portant sur la création de l'arrondissement de Biwong-Bulu.

Décret n 2007/115 du 23 avril 2007 : portant sur la création des nouveaux arrondissements.

2- Rapport

Communauté urbaine de la ville de Biwong-Bulu : Rapport diagnostic et espace urbain de Biwong-Bulu.

Commune de Biwong-Bulu, “ plan de développement communal ” 2016-2017.

Délégation régionale-Sud des eaux et forêts : Rapport annuel 2006-2007.

Délégation régionale de l'agriculture du département de la Mvila : Rapport annuel 1989-1990.

Inspection de l'éducation de base de Biwong-Bulu: rapport annuel 2010-2014.

Lycée et CETIC : rapport de rentrée année scolaire 2014-2015.

3- Sources orales

N°	Noms	Âge	Statut social	Lieu et date	Sexes
1	Abate David	45 ans	Surveillant Général au lycée de Biwong-Bulu	Sonkoé le 05 janvier 2019	M

2	Abomo Léonie	58ans,	Commerçante	Biwong-Bulu, le 20 février 2018	F
3	Abouyeme Kane Louise	90ans	Cultivatrice	Biba Yévol, 30 mai 2018	F
4	Afanayong Mvondo C.	58 ans	Instituteur et cadre d'appui en charge des affaires G/S à l'IAEB de Biwong-Bulu	Biwong-Bulu, le 09 décembre 2018	M
5	Aka'a Ele	10 ans	Élève	Biwong-Bulu le 09 décembre 2018	F
6	Ango Ekaka	70 ans	Chef traditionnel du 3 ^e degré, Biwong-Bulu	30 octobre2018	M
7	Ateba Grufine	60 ans	Commerçante	Biwong-Bulu 30 octobre 2018	
8	Bibang Hervé	37 ans	Chef service des affaires et cadre technique	Ebolowa si le 05 janvier 2019	M
9	Bihina Philomène	45 ans	Sous directrice de l'enseignement maternel et point focal de la scolarisation des filles au MINEDUB (1961) professeur d'Ecole Normale d'instituteur hors échelle au MINEDUB	Yaoundé le 02 janvier 2019	

10	Ebale Ndoh	68ans	Cultivateur	Ebolowa, le 20 février 2018	M
11	Edounglan E	68 ans	Agricultrice	Biba Yévol, 30 mai 2018	F
12	Efoua Thérèse	57ans	Commerçante	Biba Yévol, le 30 mai 2018	F
13	Essam Julienne	16 ans	Sans emploi	Biwong-Bulu le 05 janvier 2019	F
14	Essomba,	68 ans	Commerçante Ebolowa II	30 octobre 2018	
15	Foam Cyriaque	48 ans	Sous-préfet de la commune de Biwong-Bulu	Biwong-Bulu le 05 janvier 2019	F
16	Mbarga Raymond	Environ 40 ans	Directeur de l'école publique de Biwong-Bulu	Biwong-Bulu 18 décembre 2018	M
14	Mbo'o Etoua Emma	63 ans	Institutrice retraitée	Yaoundé le 8 mai 2018	F
17	Messanga	Environ 50 ans	Inspecteur de l'enseignement de l'Arrondissement de Biwong-Bulu	Biwong-Bulu 24 octobre 2018	M
18	Meye E.	50ans	Directeur de l'école publique de Biwong-Bulu	Biwong-Bulu le 09 décembre 2018.	M
19	Mimbe Hélène	16 ans	Elève	Biwong-Bulu le 05 janvier 2019	F
20	Ndongo Gérard	60 ans	Officier de police	Biwong-Bulu le 09 décembre 2018	M
21	Nnanga Ebe Marie	Environ	Maire de la commune de	Mairie de Biwong-Bulu le	F

	Louise	50 ans	Biwong-Bulu	05janvier 2019	
22	Nyemb Jacob	38 ans	Enseignant d'histoire	Lyçée de Biwong-Bulu le 15 décembre 2018	M
23	Ondoa Sabine	50 ans	Institutrice de l'école primaire et maternelle, biwong-bulu	09 décembre 2018.	F
24	Owoulou Aba'a	50ans	Agriculteur	Biwong-Bulu, 14 mai 2018	M
25	Sa Majesté N. D. Minlo	48ans	Chef traditionnel de 3° degré d' Ovenfon, arrondissement Biwong-Bané	Biwong-Bulu, 30 octobre 2018.	M
26	Yassainte Eyenga	20 ans	Elève	Biwong-Bulu le 15 décembre 2018	M
27	Zang Bekale Aimé	19 ans	Elève	Biwong-Bulu 15 décembre 2018	M

II- SOURCES SECONDAIRES

Ouvrages généraux et spécialisés

1- Ouvrages généraux

- Ngoh Julius, *Cameroun 1884-1985 : cent ans d'histoire*, CEPER, Yaoundé, 1990.
- G. Mialaret, *les sciences de l'éducation*, presses universitaires de France, Paris, 1976.

- Nicolas J. P., « protohistorique et l'histoire du peuplement et Cameroun », in encyclopédie de l'Afrique française, Ed. L'union française, Paris, 1951.
- Olivry. J., *fleuves et rivières du Cameroun*, collection monographie hydrologique, n°9, ORSTOM, Paris, 1986.
- Mbala Owono Rigobert, *Scolarisation et disparités socio-économiques dans la province de l'Est Cameroun*, éditions CEPER-YAOUNDE, 1990.
- Tolra Laburthe Philippe, *Les Seigneurs de la forêt : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Harmattan, 2009, nouvelle édition.

4- Ouvrage spécialisé

- Jallade Lucila et al, *Agir pour l'éducation des filles en Afrique subsaharienne francophone*, Harmattan, Décembre 2005.
- Tchombe Mungah Thérèse, *L'accès des filles à l'éducation de base et à l'enseignement primaire au Cameroun*, UNESCO 1993.
- Mannani P., *Adolescents, parents et troubles scolaires*, Paris, Éditions ESF, 2^e édition, 1989.
- Griffiths V., *Les problèmes de l'enseignement en milieu rural*, Nimègue(Pays-Bas), UNESCO, 1969.
- Tsafack Gilbert, *l'enseignement secondaire au Cameroun, tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves*, Presses Universitaires de Yaoundé, Décembre 2000.
- Tchegho Jean Marie, *le déracinement social en Afrique: une conséquence de l'éducation moderne*, Ed, Demos, Yde, 2000.

- Fouda. Etoundi E., *la tradition bété et la pratique de ses rites*, Yaoundé, SOPECAM, 2012.
- Pauli. L, et Brimer. M.A, *la déperdition scolaire ; un problème mondial*, Paris Genève, UNESCO, 1971.

- **Thèses et mémoires**

- Maguip à Nyam Hortense, ” Evolution du système scolaire au Cameroun et son impact sur la scolarisation des filles de 1960 à 2000” mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I , 2004.
- Mentsou Mpal, Dorimène “la question de la scolarisation de la jeune fille dans l’arrière-pays : cas du Haut-Nyong1960-2008 (*l’approche historique*)”, mémoire de DIPES II, ENS-Yaoundé, 2010.
- Assen Estelle Rolande, “La question de la scolarisation de la jeune fille à l’Est Cameroun de 1960à 2010 : cas du Lom et Djerem ». Étude historique, mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé 2012-2013, p.4.
- Messi. Emile, “gratuité de l’enseignement primaire et qualité des apprentissages au Cameroun : perception des enseignants et des parents”, DEA en sciences de l’éducation, université de Yaoundé I, 2010.
- Sawodogo. Z.M, “ Analyse des déterminants socio-économiques de la déperdition scolaire des filles issues des zones périphériques de la ville de Ouagadougou”, Mémoire de master enconseiller d’éducation, Université de Koudougou, 2013.

Articles et revues

- Lange Marie-France, “ le droit à l’éducation des filles en Afrique : les limites des indicateurs” in les indicateurs du droit à l’éducation, colloque de recherche, Université de Fribourg, les 15-16 juin 2000.
- Mahamat. A, “Facteurs personnels, familiaux et scolaires et échec scolaire chez les élèves des établissements publics d’enseignements moyen du Tchad”, cahiers africains de recherche en éducation.

- Dictionnaires et ouvrages méthodologiques

Grand dictionnaire Encyclopédique Larousse, Tome 6, Paris, 1984.

Grand dictionnaire Encyclopédique Larousse, Tome 9, Paris, 1985.

❖ Sources électroniques

- [http : dcalin.fr/cerpe /cerpe01](http://dcalin.fr/cerpe/cerpe01) consulté le 14 avril 2018 à 16h38
- localisation des groupes bété-bulu Fang au Cameroun, <file:///e:/localisation.html>. consulté le 14 avril 2018 à 10h

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Attestation de recherche

Annexe 2 : Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 : portant sur la création de l'arrondissement de Biwong-Bulu

Annexe 3 : décret n°2012/268 du 11 juin 2012 : portant sur l'organisation du Ministère de l'Education de Base

Annexe 4 : Questionnaire

- adressé aux enseignants
- adressé aux élèves

Annexe 5 : carte scolaire de la commune de Biwong-Bulu

Annexe 6 : carte des établissements des enseignements secondaires de la commune de Biwong-Bulu

Annexe 7 : Photo du Lycée de Biwong-Bulu.

Annexe 1 : Attestation de recherche

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE

DEPARTMENT OF HISTORY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Le Chef de Département d'Histoire, Pr. EYEZO'O Salvador, de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, certifie que Madame ETOUA BLOCK Audrey Jeannette est inscrite au niveau IV dans ledit Département, sous le matricule 14Y154. L'intéressée mène actuellement un travail de recherche sur le thème : « La scolarisation de la jeune fille dans les zones rurales du Sud Cameroun : cas de Biwong-Bulu (2007-2015) », sous la direction de Monsieur ELOUNDOU Eugène Désiré, Maître de Conférences.

Nous la recommandons aux responsables des centres de documentation, archives, institutions nationales ou internationales compétentes et à toute personne susceptible de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 22/12/2011.

Le Chef de Département

Pr. Eyoza'o Salvador



Annexe 2 : Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 : portant sur la création de l'arrondissement de Biwong-Bulu

Décret N° 2007/117 du 24 avril 2007

Portant création des communes

Le président de la République décrète:

Art 1er : Sont créées, à compter de la date de signature du présent décret, les communes ci-après désignées:

PROVINCE DE L'ADAMAOUA

Département de la Vina

Commune de Nganha **Chef-lieu: Nganha**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Nganha.

Commune de Ngaoundéré 1^{er} **Chef-lieu: Mbideng**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Ngaoundéré 1er.

Commune de Ngaoundéré Ile **Chef-lieu: Mabanga**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Ngaoundéré Ile.

Commune de Ngaoundéré IIIe **Chef-lieu: Dang**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Ngaoundéré IIIe

Commune de Nyambaka **Chef-lieu: Nyambaka**
Le ressort territorial de ladite commune, couvre l'arrondissement de Nyambaka

Commune de Martap **Chef-lieu: Martap**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Martap.

PROVINCE DU CENTRE

Département du Mbam et Inoubou

Commune de Bafia **Chef-lieu : Bafia**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bafia.

Commune de Kiiki **Chef-lieu: Kiiki**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Kiiki

Commune de Kon-Yambetta **Chef-lieu: Kom- Yambetta**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de KomYambetta

Département du Mfoundi

Commune d'arrondissement de Yaoundé VII **Chef-lieu : Nkolbisson**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Nkolbisson.

La composition de la Communauté Urbaine de Yaoundé et le ressort territorial de la commune d'arrondissement de Yaoundé Ile sont modifiés en conséquence

PROVINCE DE L'EST

Département du Lom et Djerem

Commune de Bertoua 1^{er} **Chef-lieu : Nkolbikon**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bertoua 1er.

Commune de Bertoua IIe **Chef-lieu : Yademé**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bertoua IIe

Commune de Mandjou **Chef-lieu: Mandjou**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Mandjou.

PROVINCE DE L'EXTRÊME-NORD

Département du Diamaré

Commune de Maroua 1^{er} **Chef-lieu : Domayo**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Maroua 1er,

Commune de Maroua IIe **Chef-lieu : Doualaré**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Maroua IIe

Commune de Maroua IIIe **Chef-lieu : Dougoi**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Maroua IIIe

Département du Logone et Chari

Commune de Darak **Chef-lieu : Darak**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Darak.

PROVINCE DU LITTORAL

Département du Moungo

Commune de Nkongsamba 1^{er} **Chef-lieu: Eboum 1**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Nkamgsamba 1er.

Commune de Nkongsamba IIe **Chef-lieu : Ekangte-Mbeng**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Nkongsamba IIe

Commune de Nkongsamba IIIe **Chef-lieu : Mbaessountou**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Nkongsamba IIIe

Département de la Sanaga-Maritime

Commune de Dibamba **Chef-lieu : Logbadjeck**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Dibamba

Commune d'Edéa 1^{er} **Chef-lieu : Pongo**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement d'Edéaler.

Commune d'Edéa IIe **Chef-lieu : Ekité**
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement d'Edéa IIe

Commune de Ngwei

Chef-lieu: Makondo

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Ngwei.

Département du Wouri

Commune d'arrondissement de Douala VI Chef-lieu : Manoka

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Douala VIe.

La composition de la Communauté urbaine de Douala est modifiée en conséquence

PROVINCE DU NORD

Département de la Benoué

Commune de Garoua 1^{er} Chef-lieu : Plateau

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Garoua 1er.

Commune de Garoua IIe Chef-lieu : Poumpoumré

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Garoua IIe.

Commune de Garoua IIIe Chef-lieu: Bocklé

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Garoua IIIe

Commune de Mayo-Hourna Chef-lieu : Bardanké

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Mayo-Houma

PROVINCE DU NORD-OUEST

Département de Bui

Commune de Kumbo Chef-lieu : Kumbo

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Kumbo.

Commune de Nkum Chef-lieu : Tatum

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Nkum

Département de la Mezam

Commune de Bamenda 1^{er} Chef-lieu : Bamendankwe

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bamenda 1er

Commune de Bamenda IIe Chef-lieu : Mankon

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bamenda IIe.

Commune de Bamenda IIIe Chef-lieu: Nkwen

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bamenda IIIe.

PROVINCE DE L'OUEST

Département du Haut-Nkam

Commune de Bafang **Chef-lieu : Bafang**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bafang

Commune de Banka **Chef-lieu : Banka**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Banka.

Département de la Menoua

Commune de Dschang **Chef-lieu : Dschang**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Dschang.

Commune de Fongo-Tongo **Chef-lieu : Fongo-Tongo**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Fongo-Tongo

Département de la Mifi

Commune de Bafoussam 1^{er} **Chef-lieu : Bafoussam**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bafoussam 1er.

Commune de Bafoussam IIe **Chef-lieu : Baleng**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bafoussam IIe

Commune de Bafoussam IIIe **Chef-lieu : Bamoungoum**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Bafoussam IIIe,

Département du Noun

Commune de Foumban **Chef-lieu: Foumban**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Foumban.

Commune de Njimom **Chef-lieu : Njimom**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Njimom,

PROVINCE DU SUD

Département du Dja et Lobo

Commune de Sangmelima **Chef-lieu : Sangmelima**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Sangmelima.

Commune de Meyomessi **Chef-lieu : Meyomessi**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Meyomessi.

Département de la Mvila

Commune d'Ebolowa 1^{er} **Chef-lieu : Ebolowa-Si**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement d'Ebolowa 1er.

Commune d'Ebolowa IIe **Chef-lieu : Angalé**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement d'Ebolowa IIe.

Commune d'Efoulan Chef-lieu : Efoulan

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement d'Efoulan.

Commune de Biwong-Bulu Chef-lieu : Biwong-Bulu

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Biwong-Bulu

Département de l'Océan**Commune de Kribi 1^{er} Chef-lieu : Massaka**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Kribi 1^{er},

Commune de Kribi Ile Chef-lieu : Dombe

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Kribi Ile.

Commune de Lokoundje Chef-lieu : Fifinda

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Lokoundje,

Département de la Vallée du Ntem**Commune de Kye-Ossi Chef-lieu : Kye-Ossi**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Kye-Ossi.

PROVINCE DU SUD-OUEST**Département du Fako****Commune de Limbé 1^{er} Chef-lieu : Poh**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Limbé 1^{er},

Commune de Limbé Ile Chef-lieu : Mukundange

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Limbé Ile.

Commune de Limbé Ile Chef-lieu : Bimbria

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Limbé Ile.

Département de la Meme**Commune de Kumba 1^{er} Chef-lieu : Njuki**

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Kumba 1^{er}.

Commune de Kumba Ile

Chef-lieu: Fiango

Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Kumba Ile.

Commune de Kumba Ile

Chef-lieu: Mambanda

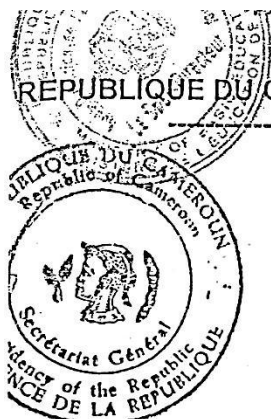
Le ressort territorial de ladite commune couvre l'arrondissement de Kumba Ile.

Art 2 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Art 3 : Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au journal officiel en français et en anglais

Yaoundé, le 24 avril 2007
Le président de la République,
(é) Paul BIYA

Annexe 3 : décret n°2012/268 du 11 juin 2012 : portant sur l'organisation du Ministère de l'Education de Base



PAIX-TRAVAIL-PATRIE

DECRET N° 2012/268 DU 11 JUIN 2012
portant organisation du Ministère de l'Education de Base.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- 1 la Constitution ;
1 le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

DECRETE :

TITRE I
DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er}.- (1) Le Ministère de l'Education de Base est placé sous l'autorité d'un ministre.

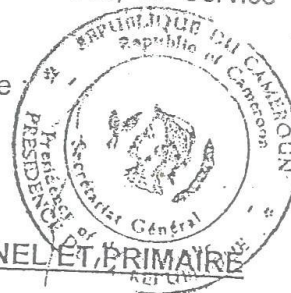
(2) Le Ministre de l'Education de Base est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'éducation de base.

A ce titre, il est chargé :

- de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement maternel et primaire ;
- de la conception et de la détermination des programmes d'enseignement et du contrôle de leur mise en œuvre ;
- des études et de la recherche sur les méthodes les plus appropriées pour l'éducation de base ;
- de l'élaboration des principes de gestion et d'évaluation des établissements de ce niveau d'enseignement ;
- de la formation morale, civique et intellectuelle des enfants en âge scolaire, en liaison avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- de la conception et de la diffusion des normes, règles et procédures d'évaluation des apprenants ;
- du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des établissements publics et privés de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;

Article 24.- (1) Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service des Archives est chargé :

- de l'archivage et la gestion des archives du Ministère
- des relations avec les Archives Nationales.



CHAPITRE II DE LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

Article 25.- (1) Placée sous l'autorité d'un Directeur, la Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire est chargée :

- du développement de l'enseignement maternel et primaire ;
- de la coordination administrative des établissements publics de l'enseignement maternel, primaire et des Centres Préscolaires Communautaires ;
- de la synthèse des besoins en personnels enseignants, en liaison avec la Direction des Ressources Humaines et les Délégations Régionales de l'Education de Base ;
- de la détermination des types d'appuis nécessaires au fonctionnement des Centres Préscolaires Communautaires ;
- de la synthèse des besoins relatifs à la création et à l'ouverture des établissements publics d'enseignement maternel et primaire, en liaison avec la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération ;
- de la promotion et de la mise en œuvre de la politique de l'éducation préscolaire à base communautaire ;
- du suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale du Développement Intégral du Jeune Enfant (PN/DIJE) ;
- du suivi des activités des Centres Préscolaires Communautaires ;
- de la promotion de l'équité par la réduction des disparités liées au genre, aux aires géographiques et aux pesanteurs socioculturelles ;
- du suivi de l'effectivité de la gratuité de l'accès des enfants en âge scolaire à l'école primaire publique ;
- de la transformation des écoles primaires en écoles bilingues et/ou en écoles d'application ;
- du suivi de la politique de scolarisation de la jeune fille.

(2) Elle comprend :

- la Sous-Direction de l'Enseignement Maternel ;
- la Sous-Direction de l'Enseignement Primaire.

SECTION I
DE LA SOUS-DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL

Article 26.- (1) Placée sous l'autorité d'un Sous-Directeur, la Sous-Direction de l'Enseignement Maternel est chargée :

- de la promotion et de la sensibilisation à la politique d'éducation préscolaire à base communautaire ;
- de la synthèse des besoins en personnel enseignant des établissements publics d'enseignement maternel ;
- du suivi du mouvement du personnel enseignant et des mutations inter régionales de l'Enseignement Maternel ;
- de l'élaboration et la tenue du fichier des établissements publics d'enseignement maternel ;
- du suivi des activités des centres préscolaires communautaires ;
- de l'exploitation des rapports administratifs.

(2) Elle comprend :

- le Service des Ecoles Maternelles Publiques ;
- le Service des Ecoles Maternelles d'Application ;
- le Service des Centres Préscolaires Communautaires ;



Article 27.- Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service des Ecoles Maternelles Publiques est chargé :

- du suivi du fonctionnement des écoles maternelles publiques ;
- de la synthèse des besoins en personnel enseignant ;
- de l'identification des besoins de formation ;
- des études relatives à la création de nouveaux établissements publics d'enseignement maternel ;
- des études relatives à la transformation des écoles maternelles en écoles maternelles bilingues et/ou écoles maternelles d'application ;
- du suivi du mouvement du personnel enseignant ;
- de la tenue du fichier des écoles maternelles publiques.

Article 28.- Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service des Ecoles Maternelles d'Application est chargé :

- du suivi du fonctionnement des écoles maternelles d'application ;
- de la synthèse des besoins en personnel enseignant ;
- de l'identification des besoins de formation ;
- du suivi du mouvement du personnel enseignant ;
- de la tenue du fichier des écoles maternelles d'application.

Article 29.- Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service des Centres Préscolaires Communautaires est chargé :

- de la mobilisation, de la sensibilisation et de l'information des communautés en matière d'éducation préscolaire à base communautaire;
- du suivi du fonctionnement des Centres Préscolaires Communautaires ;
- de l'analyse des besoins en formation des encadreurs des Centres Préscolaires Communautaires ;
- de la tenue du fichier et des statistiques des organisations qui œuvrent dans le domaine de l'éducation préscolaire à base communautaire ;
- de la tenue du fichier des Centres Préscolaires Communautaires et des personnels.

SECTION II DE LA SOUS-DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

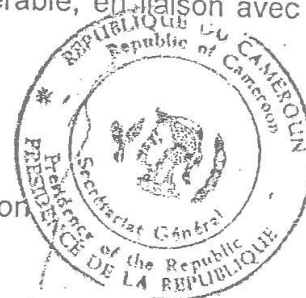
Article 30.- (1) Placée sous l'autorité d'un Sous-Directeur, la Sous-Direction de l'Enseignement Primaire est chargée :

- du suivi du fonctionnement des écoles primaires publiques et d'application;
- de la synthèse des besoins en personnel enseignant des écoles primaires publiques et d'application ;
- suivi de la mise en œuvre des politiques de réduction des disparités dans l'accès et la rétention scolaires de la jeune fille et des enfants vulnérables ;
- du suivi de la mise en œuvre des politiques incitatives en faveur de l'accès et de la rétention des enfants à l'école ;
- de la synthèse des besoins de création de nouvelles écoles primaires publiques et d'application ;
- de la tenue du fichier des personnels ;
- du suivi des mouvements des personnels enseignants et encadreurs des écoles primaires publiques et d'application ;
- du renforcement du système intégré de suivi/évaluation de l'éducation de la jeune fille et des enfants vulnérables ;
- du suivi de la mise en œuvre des stratégies liées à l'amélioration de l'accès et de la rétention des filles et des enfants vulnérables à l'école ;
- du suivi de la politique de scolarisation de la jeune fille ;
- du suivi de la politique de scolarisation dans les Zones d'Éducation Prioritaire;
- de la lutte contre la déscolarisation et les poches de sous scolarisation ;
- du suivi de l'encadrement scolaire de l'enfant vulnérable, en liaison avec le Ministère des Affaires Sociales.

(2) Elle comprend :

- le Service des Ecoles Primaires Publiques ;
- le Service des Ecoles Primaires Publiques d'Application
- le Service de l'Éducation Inclusive.

Article 31.- Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service des Ecoles Primaires Publiques est chargé :



- du suivi du fonctionnement des écoles primaires publiques ;
- de la stabilisation et de la pérennisation des Ecoles Primaires Publiques à cycle complet ;
- de la normalisation des Ecoles Primaires Publiques à cycle incomplet ;
- de la tenue du fichier des Ecoles Primaires Publiques ;
- de la tenue de la liste des personnels enseignants ;
- de la synthèse des besoins en personnel ;
- de la création et de l'ouverture des écoles primaires publiques.

Article 32.- Placé sous l'autorité d'un Chef de Service, le Service des Ecoles Primaires Publiques d'Application est chargé :

- du suivi du fonctionnement des Ecoles Primaires d'Application ;
- du suivi des mouvements des maîtres et Directeurs d'Ecoles Primaires d'Application ;
- de la tenue des listes des personnels enseignants et encadreurs des Ecoles Primaires d'Application ;
- du suivi des stages pratiques des élèves-maîtres ;
- de la tenue du fichier des écoles publiques d'application ;
- de la synthèse des besoins en personnels.



Article 33.- Placé sous l'autorité d'un Chef de Service de l'Education Inclusive est chargé :

- du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de l'approche genre en milieu scolaire ;
- de la mise en œuvre des stratégies susceptibles d'améliorer l'accès et la rétention des filles à l'école ;
- du suivi de la scolarisation des enfants vulnérables et handicapés ;
- de la sensibilisation, de l'information et de l'éducation des communautés en faveur de la scolarisation des enfants en âge scolaire ;
- du suivi de toute autre intervention spécifique dans ce domaine ;
- de la production des données relatives à l'évaluation de la scolarisation dans les Zones d'Éducation Prioritaire.

CHAPITRE III

DE LA DIRECTION DU SUIVI DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE DE BASE

Article 34.- (1) Placée sous l'autorité d'un Directeur, la Direction du Suivi de l'Enseignement Privé de Base est chargée :

- du suivi de la mise en œuvre de la Politique Gouvernementale de l'Enseignement Privé de Base ;
- de la mise en œuvre des résolutions du Conseil National de l'Enseignement Privé ;
- du suivi du Partenariat avec l'Enseignement Privé de Base ;
- de l'encadrement administratif et pédagogique des établissements scolaires privés de base ;

Annexe 4 : Questionnaire

Questionnaire de collecte adressé aux jeunes filles originaires de Biwong-Bulu en vue de la rédaction du mémoire de DIPES II portant sur « la scolarisation de la jeune fille dans les zones rurales du Sud Cameroun : cas de Biwong-Bulu de 1974-2017 »

A- Identification des élèves

- 1-Établissement : Lycée de Biwong Bulu
- 2-Noms et prénoms : MEYE MEYE LYDIE LAFORTUNE
- 3- Classe : 3^e Série : ALL
- 4- Date et lieu de naissance : 29/05/2001
- 5- Religion
- Catholique
 - Protestant
 - Religion traditionnelle
- 6- Quel est votre ethnie ? Bulu
- 7- Quelle est votre langue maternelle ? Bulu
- 8- Es-tu mariée ? non
- 9- As-tu des enfants ? non

B- Questions

- 1- Qui a décidé de t'inscrire à l'école ?
- Mes deux parents
 - Mon père ou mon tuteur
 - Ma mère ou ma tutrice
 - Mes grands parents
 - Autre réponse (précisez)
- 2- Qui a choisi ton orientation scolaire ?
- Mes deux parents
 - Mon père ou mon tuteur

- Ma mère ou ma tutrice
- Mes grands parents

3- désirais-tu faire la technique ou la générale après ton CEP ; après avoir choisis donnez vos raisons

la générale parce que mes parents m'ont mis en générale

4-Avec qui vivez-vous ?

- Parents
- Tuteur
- Tutrice
- Ma mère ou mon père.....
- Autre réponse(précisez).....

5- quel est le mode d'éclairage de votre maison ?

- Electricité
- Lampe à pétrole
- Panneau solaire
- Bougie
- Autre réponse

6- Quelle est la distance qui vous sépare de votre maison à votre école ?

- 0-1 km
- 2-3 km
- 4-5 km
- 6-7 km
- 8-9km
- 10 et plus

7- Comment te rends-tu à ton école ?

je me rend très bien

8-D'après tes parents, qu'est-ce qui, pour une fille comme vous est le plus important pour réussir dans la vie ?

- Avoir fait des études
- Avoir du travail
- Avoir de l'argent
- Avoir un époux
- Être capable de bien s'occuper de sa maison
- Autre réponse

9- Parmi les travaux domestiques suivants, lesquels effectues-tu pour tes parents et à quel moment ? (mets une croix dans la case qui convient)

puron de l'eau a 6 h 00 du matin

10- pourquoi vas-tu à l'école ?

- Pour réussir
- Parce que mes amis vont à l'école
- Parce mes parents me demandent d'y aller
- Je ne sais pas

11- Tes parents suivent-ils ton école ? *Oui*

12- Si l'année prochaine un homme te demande en mariage, crois-tu que tes parents donneraient leur accord ?

Oui Non Je ne sais pas

Si oui pourquoi ?

Si non pourquoi ils ne seront pas d'accord ?
.....

13- Es-tu sûre de réussir tes études ?

Oui Non Je ne sais pas

14- Quel est le diplôme le plus élevé dans votre famille ?

licence Père mère frère sœurs

15- Quel profession désire-tu faire après ton examen ?

journaliste

C- Autres informations susceptibles de nous éclairer davantage sur la question de la scolarisation de Biwong-Bulu

Moi je peut dit que les jeunes filles doivent prendre leurs ~~leur~~ école au sérieux pour le développement de notre pays.

Contact :

Etoua Bioc Audrey Jeannette

Etudiante en histoire V à l'ENS de Yaoundé

N° : 698 35 65 66

Etouaaudrey@gmail.com

Questionnaire de collecte adressé aux jeunes filles originaires de Biwong-Bulu en vue de la rédaction du mémoire de DIPES II portant sur « la scolarisation de la jeune fille dans les zones rurales du Sud Cameroun : cas de Biwong-Bulu de 1974-2017 »

A- Identification des élèves

1-Établissement : LYCEE DE BIWONG-BULU

2-Noms et prénoms : NSUBLINDONG SURPRISE VANINY

3- Classe 3^e Série : ESP

4- Date et lieu de naissance : 20/03/2006

5- Religion

- Catholique
- Protestant
- Religion traditionnelle

6- Quel est votre ethnie ? NTOUNOU

7- Quelle est votre langue maternelle ? NTOUNOU

8-Es-tu mariée ? non

9- As-tu des enfants ? non

B- Questions

1- Qui a décidé de t'inscrire à l'école ? mes Parents

- Mes deux parents
- Mon père ou mon tuteur
- Ma mère ou ma tutrice
- Mes grands parents
- Autre réponse (précisez).....

2- Qui a choisi ton orientation scolaire ?

- Mes deux parents
- Mon père ou mon tuteur

- Ma mère ou ma tutrice
- Mes grands parents

3- désirais-tu faire la technique ou la générale après ton CEP ; après avoir choisis donnez vos raisons

..... la technique parce que il ya
 les avantages par rapport à la générale

4-Avec qui vivez-vous ?

- Parents
- Tuteur
- Tutrice
- Ma mère ou mon père.....
- Autre réponse(précisez).....

5- quel est le mode d'éclairage de votre maison ?

- Electricité
- Lampe à pétrole
- Panneau solaire
- Bougie
- Autre réponse

6- Quelle est la distance qui vous sépare de votre maison à votre école ?

- 0-1 km
- 2-3 km
- 4-5 km
- 6-7 km
- 8-9km
- 10 et plus

7- Comment te rends-tu à ton école ?

..... à Pieds

8-D'après tes parents, qu'est-ce qui, pour une fille comme vous est le plus important pour réussir dans la vie ?

- Avoir fait des études
- Avoir du travail
- Avoir de l'argent
- Avoir un époux
- Être capable de bien s'occuper de sa maison
- Autre réponse

9- Parmi les travaux domestiques suivants, lesquels effectues-tu pour tes parents et à quel moment ? (mets une croix dans la case qui convient)

Je puise de l'eau à l'école

10- pourquoi vas-tu à l'école ?

- Pour réussir
- Parce que mes amis vont à l'école
- Parce mes parents me demandent d'y aller
- Je ne sais pas

11- Tes parents suivent-ils ton école ? *Oui*

12- Si l'année prochaine un homme te demande en mariage, crois-tu que tes parents donneraient leur accord ?

Oui Non Je ne sais pas

Si oui pourquoi ?

Si non pourquoi ils ne seront pas d'accord ?
.....

13- Es-tu sûre de réussir tes études ?

Oui Non Je ne sais pas

14- Quel est le diplôme le plus élevé dans votre famille ?

Père mère frère sœurs

Probatoire

15- Quel profession désires-tu faire après ton examen ?

J'aimerais être journaliste

C- Autres informations susceptibles de nous éclairer davantage sur la question de la scolarisation de Biwong-Bulu

Leurs parents participent à la
vie scolaire et la vie
privé

Contact :

Etoua Block Audrey Jeannette

Etudiante en histoire V à l'ENS de Yaoundé

N° : 698 35 65 66

- Etouaaudrey@gmail.com

Questionnaire de collecte adressé aux jeunes filles originaires de Biwong-Bulu en vue de la rédaction du mémoire de DIPES II portant sur « la scolarisation de la jeune fille dans les zones rurales du Sud Cameroun : cas de Biwong-Bulu de 1957-2017 »

A- Identification des élèves

1-Établissement : L.C.E.E BILINGUE D'EBOLONGA

2-Noms et prénoms : Bella Stella Vanella

3- Classe 3^e Série : Esp

4- Date et lieu de naissance : 12.10.2004

5- Religion

- Catholique
- Protestant
- Religion traditionnelle

6- Quel est votre ethnie ? Jomb Beti

7- Quelle est votre langue maternelle ? Biulu

8-Es-tu mariée ? non

9- As-tu des enfants ? non

B- Questions

1- Qui a décidé de t'inscrire à l'école ? Pour chercher mon avenir

- Mes deux parents
- Mon père ou mon tuteur
- Ma mère ou ma tutrice
- Mes grands parents
- Autre réponse (précisez).....

2- Qui a choisi ton orientation scolaire ?

- Mes deux parents
- Mon père ou mon tuteur

- Ma mère ou ma tutrice
- Mes grands parents

3- désirais-tu faire la technique ou la générale après ton CEP ; après avoir choisis donnez vos raisons

la générale parce que mon métier au quel je veux participer se trouve en générale

4-Avec qui vivez-vous ?

- Parents
- Tuteur
- Tutrice
- Ma mère ou mon père.....ma mère.....
- Autre réponse(précisez).....

5- quel est le mode d'éclairage de votre maison ?

- Electricité
- Lampe à pétrole
- Panneau solaire
- Bougie
- Autre réponse

6- Quelle est la distance qui vous sépare de votre maison à votre école ?

- 0-1 km
- 2-3 km
- 4-5 km
- 6-7 km
- 8-9km
- 10 et plus

7- Comment te rends-tu à ton école ?

en prenant la moto

8-D'après tes parents, qu'est-ce qui, pour une fille comme vous est le plus important pour réussir dans la vie ?

- Avoir fait des études
- Avoir du travail
- Avoir de l'argent
- Avoir un époux
- Être capable de bien s'occuper de sa maison
- Autre réponse

9- Parmi les travaux domestiques suivants, lesquels effectues-tu pour tes parents et à quel moment ? (mets une croix dans la case qui convient)

maumites 10- pourquoi vas-tu à l'école ? *pour aller de l'école le matin et l'après*

- Pour réussir
- Parce que mes amis vont à l'école
- Parce mes parents me demandent d'y aller
- Je ne sais pas

11- Tes parents suivent-ils ton école ? *oui*

12- Si l'année prochaine un homme te demande en mariage, crois-tu que tes parents donneraient leur accord ?

Oui Non Je ne sais pas

Si oui pourquoi ?

Si non pourquoi ils ne seront pas d'accord ?

Parce que il ne sont pas prêts il veut d'abord que je réussisse

13- Es-tu sûre de réussir tes études ?

Oui Non Je ne sais pas

14- Quel est le diplôme le plus élevé dans votre famille ?

Père mère frère sœurs

15- Quel profession désire-tu faire après ton examen ?

journaliste

C- Autres informations susceptibles de nous éclairer davantage sur la question de la scolarisation de Biwong-Bulu

maç l'ecole me rend intelligente
et il m'ameliore tres bien
même

Contact : 693-26-82-70

Etoua Block Audrey Jeannette

Etudiante en histoire V à l'ENS de Yaoundé

N° : 698 35 65 66

- Etouaaudrey@gmail.com

Questionnaire de collecte adressé aux jeunes filles originaires de Biwong-Bulu en vue de la rédaction du mémoire de DIPES II portant sur « la scolarisation de la jeune fille dans les zones rurales du Sud Cameroun : cas de Biwong-Bulu de 1974-2017 »

A- Identification des élèves

1-Établissement : Lycée Bilingue de Bolouaz

2-Noms et prénoms : Ndongo Ondoua Pauline

3- Classe 3^e Série : ESP

4- Date et lieu de naissance : 20/05/2004

5- Religion

- Catholique
- Protestant
- Religion traditionnelle

6- Quel est votre ethnie ? Fang BETU

7- Quelle est votre langue maternelle ? bulu

8- Es-tu mariée ? non

9- As-tu des enfants ? non

B- Questions

1- Qui a décidé de t'inscrire à l'école ? mon PÈRE ET MA MÈRE

- Mes deux parents
- Mon père ou mon tuteur
- Ma mère ou ma tutrice
- Mes grands parents
- Autre réponse (précisez).....

2- Qui a choisi ton orientation scolaire ?

- Mes deux parents
- Mon père ou mon tuteur

- Ma mère ou ma tutrice
- Mes grands parents

3- désirais-tu faire la technique ou la générale après ton CEP ; après avoir choisit donnez vos raisons

JE PRAEFIRE faire la générale de dar-
en mon CEP

4-Avec qui vivez-vous ?

- Parents
- Tuteur
- Tutrice
- Ma mère ou mon père... *les deux Parce qu'il ne bat pas en*
- Autre réponse (précisez)... *les deux sont dangereux on ne peut*

5- quel est le mode d'éclairage de votre maison ?

- Electricité
- Lampe à pétrole
- Panneau solaire
- Bougie
- Autre réponse *la route cause des accidents*

6-Quelle est la distance qui vous sépare de votre maison à votre école ?

- 0-1 km
- 2-3 km
- 4-5 km
- 6-7 km
- 8-9km
- 10 et plus

7- Comment te rends-tu à ton école ?

Je me rends bien et a l'aise

8-D'après tes parents, qu'est-ce qui, pour une fille comme vous est le plus important pour réussir dans la vie ?

- Avoir fait des études
- Avoir du travail
- Avoir de l'argent
- Avoir un époux
- Être capable de bien s'occuper de sa maison
- Autre réponse

9- Parmi les travaux domestiques suivants, lesquels effectues-tu pour tes parents et à quel moment ? (mets une croix dans la case qui convient)

Je lave les marmites et assiettes je puis de la

10- pourquoi vas-tu à l'école ?

- Pour réussir
- Parce que mes amis vont à l'école
- Parce mes parents me demandent d'y aller
- Je ne sais pas

11- Tes parents suivent-ils ton école ? *Oui*

12- Si l'année prochaine un homme te demande en mariage, crois-tu que tes parents donneraient leur accord ?

Oui Non Je ne sais pas

Si oui pourquoi ? *Parce qu'il veut que je réussisse*

Si non pourquoi ils ne seront pas d'accord ?

.....

13- Es-tu sûre de réussir tes études ?

Oui Non Je ne sais pas

14- Quel est le diplôme le plus élevé dans votre famille ?

Père mère frère sœurs

15- Quel profession désire-tu faire après ton examen ?

Star

.....

C- Autres informations susceptibles de nous éclairer davantage sur la question de la scolarisation de Biwong-Bulu

Je me réjouis très bien sur mon
études

Contact : 665-85-50-16

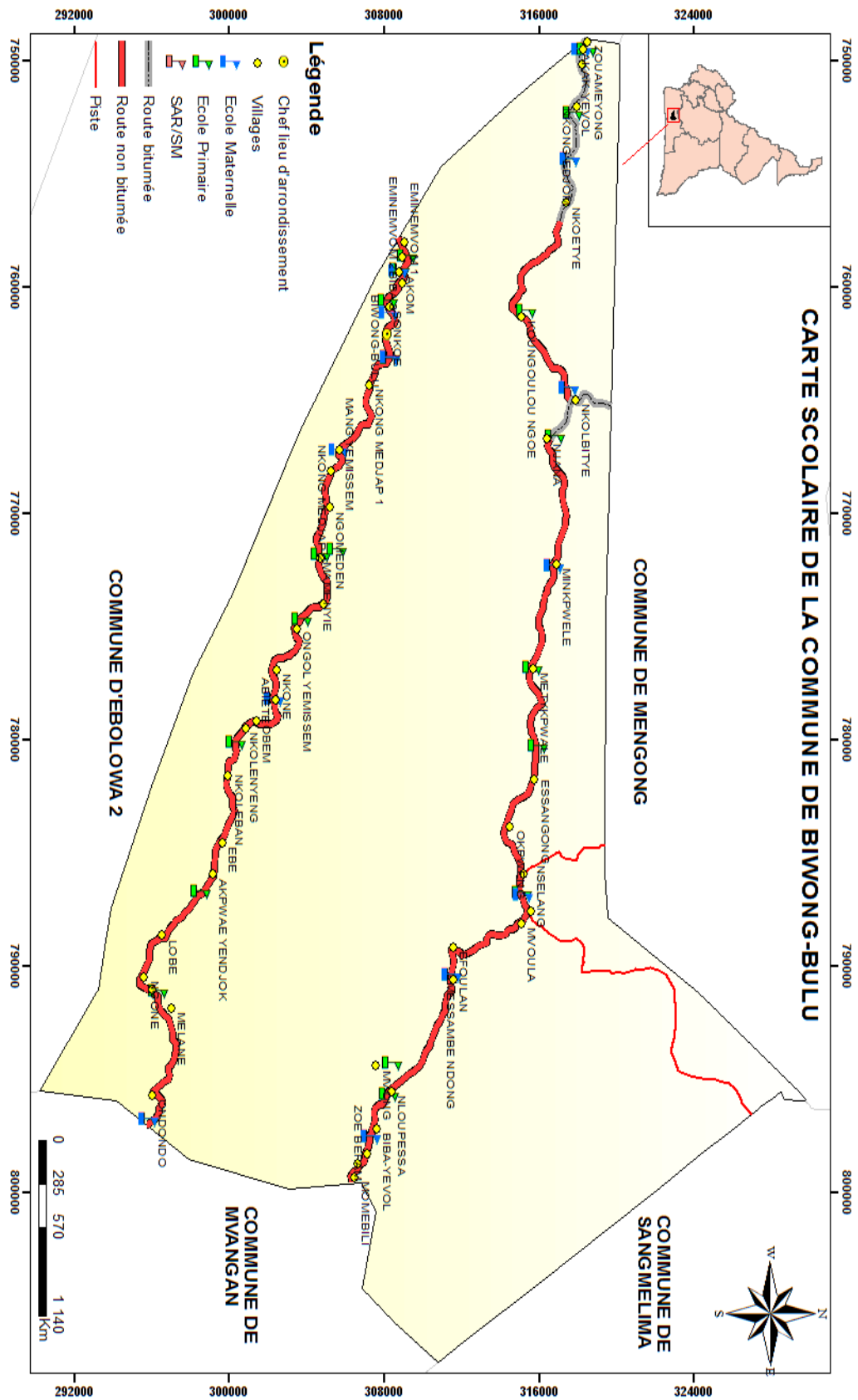
Etoua Biack Audrey Jeannette

Etudiante en histoire V à l'ENS de Yaoundé

N° : 698 35 65 66

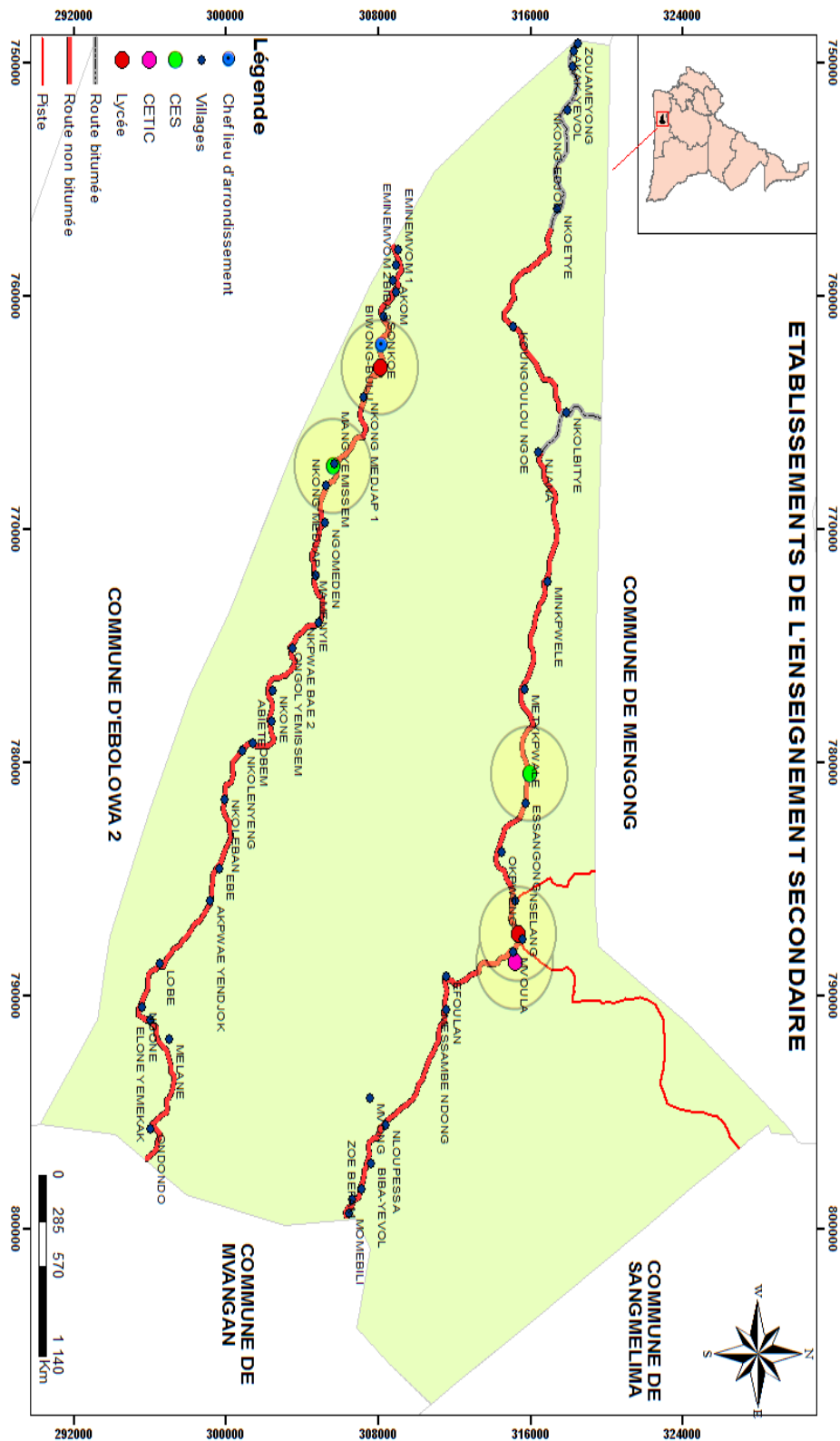
- Etouaaudrey@gmail.com

Annexe 5 : carte scolaire de la commune de Biwong-Bulu



Source : plan communal de développement, p.41

Annexe 6 : carte des établissements des enseignements secondaires de la commune de Biwong-Bulu



Source : plan communal de développement, p.42

Biwong-Bulu Magazine

Bulletin Trimestriel d'Informations de la Commune de Biwong-Bulu, publié avec le concours du PNDP

EDITORIAL

Mme Nnanga Ebe
Maire de Biwong-Bulu

Donner le meilleur de
nous même

La commune de Biwong-Bulu créée en avril 2007 a 10 ans en cette année 2017. C'est l'âge de la prise de conscience, l'âge où l'enfant se pose des questions importantes pour son être et son devenir. Il nous vient d'en faire de même.

À l'occasion de l'éclatement de l'ancienne commune d'Ebolowa rurale consacré par le décret présidentiel N° 2007/117 du 24/04/2007, la commune de Biwong-Bulu épouse les contours du territoire de l'Arrondissement du même nom et est située dans la Région du Sud Cameroun, Département de la Mvila.

10 ans après : quelle histoire et quel bilan ?

La jeune Commune de Biwong-Bulu a connu depuis sa création 03 maires : SO MYOM Henri Mielot (2007-2013), Feu MENGUE MYONDO Salomon (13- Avril 2016), NNANGA EBE Marie Louise (de juillet 2016 jusqu'à ce jour).

Au nombre des réalisations, il est important de souligner que le premier exécutif appuyé par son équipe a posé les bases, avec notamment la construction de l'Hôtel de ville, la réalisation de deux adductions d'eau et nombreux puits sans oublier l'équipement des centres de santé etc...

Le deuxième Maire a laissé à son actif, un complexe commercial, ouvert ainsi que de nombreuses routes et pistes agricoles réhabilitées. Il a aussi travaillé pour la réalisation des puits et forages et a laissé l'éclairage solaire dans certains édifices du centre-ville (Hôtel de ville et sous-préfecture) et dans certains villages.

Le troisième exécutif actuellement en place a tout d'abord œuvré pour la paix et la réconciliation des fils et filles de Biwong-Bulu. Mais le Maire a en plus participé avec son équipe, à la consolidation des acquis et à la relance des activités communales restées en veille. Au rang des infrastructures on peut citer la construction de forages, des routes et pistes agricoles, la réhabilitation de nombreuses salles de classes et l'achèvement des projets en cours, notamment la construction du centre de promotion de la femme et de la famille, l'adduction d'eau de Nsélang, et l'électrification rurale. Son chantier phare reste à ce jour la construction d'une cité municipale, projet réalisé en partenariat avec le PNDP et le FEICOM, il offrira à terme des logements décentes aux élèves et travailleurs de la ville.

Quelles perspectives ?

La commune est sur une lancée constructive, elle vise son émergence dans un futur proche (2027). L'actualisation de son PCD est un élément indispensable de ce processus.

Les dix prochaines années permettront l'envoi effectif de Biwong-Bulu à l'électricité avec l'opérationnalisation du projet de Memvélé au travers duquel Biwong-Bulu bénéficiera d'un linéaire considérable couvrant tout le territoire d'Enguep anyu, les retombées de la forêt communale ainsi que le passage du projet de construction du chemin de fer minier « MBalam-Kribi » à la réalisation du plan d'urbanisme, l'accroissement de l'économie locale et la construction de nouveaux espaces et infrastructures commerciales; le bitumage des axes routiers principaux de la commune (Mbilbekon et Enguep anyu), sont les preuves d'une marche vers l'émergence.

Comment y parvenir ?

Pour y parvenir, nous devons plus que jamais être « TOUS ENSEMBLE », être de côté les considérations et les conflits ancestraux, enterrer résolument la hache de guerre si cela est encore besoin et conjuguer nos efforts pour donner le meilleur de nous-même.

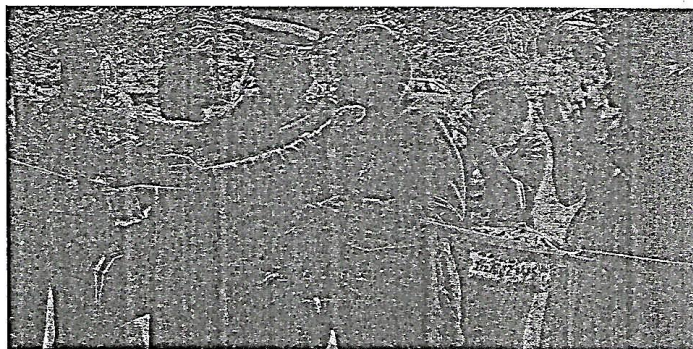
À 10 ans, Biwong-Bulu a fait ses premiers pas, mais il reste encore long, le chemin qui mène au plein épanouissement de ses fils et filles de commune, la tâche est ardue et immense mais nous pouvons y arriver. Biwong-Bulu nous appelle, TOI et MOI ; elle a besoin de nos idées, nos connaissances, notre savoir et savoir-faire, de notre temps et nos moyens matériels et financiers. Le développement de notre jeune municipalité se fera avec nous ou ne se fera pas ! « Nous sommes la commune » et de nos positions, nos choix et nos actions positives ou négatives dépendra le devenir de Biwong-Bulu. Aussi j'interpelle tout le monde à se mettre ensemble : exécutif, conseillers municipaux, personnel communal, administrations locales, élites, forces vives locales, autorités traditionnelles, politiques, partenaires techniques et financiers et toutes les populations permanentes ou temporaires de Biwong-Bulu. Chacun doit jouer sa partition

ACTUALITE COMMUNALE

p 2

L'exécutif communal installé

Nnanga Ebe Marie Louise, Maire de la Commune de Biwong-Bulu a été officiellement installée le 18 juillet 2017.



INVESTISSEMENTS

p 2

La commune de Biwong-Bulu en chantier

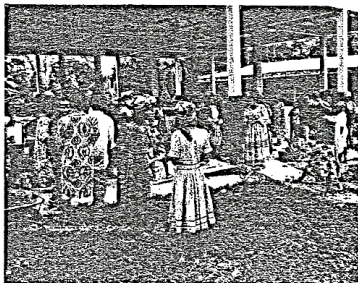


ACTUALITE COMMUNALE

Infrastructure

Le marché de Biwong-Bulu opérationnel

Le marché des vivres de Biwong-Bulu a été construit en novembre 2015 et inauguré le 18 juillet 2017 par le préfet de la Mvila. L'édifice est constitué de deux blocs de quatre boutiques chacun,



soit un total de 8 boutiques, d'un hangar de 20 étales et d'un bloc de 3 latrines pour un coût total de plus de 40 000 000 Fcfa. La coupure du ruban symbolique a été marquée par des allocutions de circonstance. Pour le préfet, ce nouveau marché doit effectivement contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales en plus de permettre à la commune d'augmenter ses revenus. Madame le maire quant à elle, s'est réjoui de cet édifice, véritable joyau architectural. Elle a d'ailleurs remercié le PNDP et tous ceux qui ont contribué à rendre cet événement possible. Mme Nnanga Ebe

a, par conséquent, exhorté les agriculteurs locaux à augmenter leurs productions.

Partenaire financier, le PNDP a retracé l'origine du projet tiré du PCD et le caractère économique de ce dernier qui se veut un vecteur de croissance et une solution pour l'autonomisation financière de la commune en plein développement. Le représentant du PNDP a aussi insisté sur la pérennisation et la bonne gestion de l'ouvrage par les bénéficiaires. Il faut noter qu'avant cette inauguration, le marché a été au préalable mis en service depuis janvier 2017 et fonctionne périodiquement les samedis.

Biwong-Bulu

L'exécutif communal installé Nnanga Ebe Marie Louise a été officiellement installée le 18 juillet 2017.

La commune de Biwong-Bulu peut désormais fonctionner à plein régime. L'exécutif municipal en place depuis le mois de juillet 2016 a été officiellement installé le 18 juillet 2017 par le préfet de la Mvila, Victor Mendel Ngangué. Celui-ci est dirigé par Mme Nnanga Ebe Marie-Louise épouse Ella Ze, Enseignante chevronnée, elle a occupé tour à tour les postes de surveillant général, censeur puis de proviseur à Sangmélina et à Ebolowa avant de prendre la retraite. Son dynamisme et son style particulier donnent à la commune de Biwong-Bulu un nouveau modèle d'organisation du travail et de gestion. La cérémonie à laquelle prenaient part les élites locales, les conseillers, le personnel communal et les populations venues nombreuses vivre ce moment exceptionnel a eu lieu ce 18 juillet 2017 en marge du conseil municipal portant vote des comptes administratifs de

gestion et de gestion-matières de la commune pour l'année 2016. Les travaux du conseil municipal étaient présidés par le préfet de la Mvila, qui vivait là ses derniers moments dans ce département parce que admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Ce fut d'ailleurs une journée pleine pour Victor Mendel Ngangué, puisqu'il a, par ailleurs, procédé au lancement du processus d'actualisation du PGD ainsi qu'à l'installation du bureau du comité de gestion de la forêt communale Biwong-Bulu/Mengong ce même mardi, 18 juillet 2017. Par la suite, il a présidé à l'inauguration du marché des vivres de Biwong-Bulu. Le préfet de la Mvila était accompagné du maire nouvellement installé, du représentant du PNDP, Mme Zoumo, cadre à la CRC-SUD, des conseillers municipaux, des élites et des forces vives en plus d'une forte population regroupée pour la circonstance.



INVESTISSEMENTS

Infrastructures

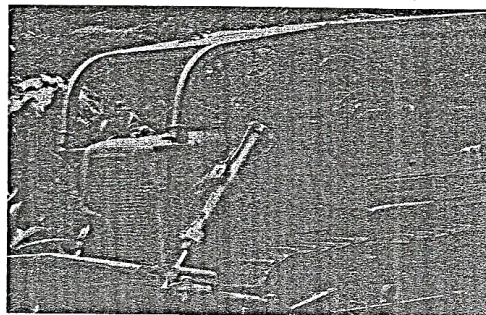
La commune en chantier

L'ensemble des travaux exécutés sur financement du BIP 2017 et 2016 sont en cours, une partie des chantiers très avancés, sera bientôt être livrés. L'éducation de base, l'eau, la promotion de la. Entre autres édifices en cours de réalisation, on peut citer la construction de l'école publique de Koungoulou et de l'EMA Akak Yevol, la réhabilitation du CSI de Nselan, l'équipement du forage situé dans l'enceinte du lycée de Biwong-Bulu, la construction d'un forage équipé d'un PMH à Metyikpwale et à Doumba'azock, la construction d'un bloc (02) salles de classe à dans les écoles publiques de Koungoulou Ngoe et Nkong-Edjom, la construction du CPPF de Biwong-Bulu et, enfin, l'aménagement des pépinières de cacao culture.

A la faveur des crédits obtenus du budget d'in-

vestissement public (BIP) la commune s'est lancée dans un vaste chantier routier. Celui-ci porte sur l'entretien des routes défectueuses, l'ouverture et la réhabilitation de voies d'accès.

Retardés à cause des lenteurs liées aux procédures de déblocage des crédits en régies et aux aléas climatiques, caractérisés par une forte pluviosité, les chantiers routiers reprennent de plus belle. Il s'agit de la réhabilitation des pistes agricoles d'Abiete -Télécentre de Biwong-Bulu (12 km) et Metyikpwale-Bimanga, de l'ouverture de la piste agricole Mvoulamebem (4km) et de l'axe Koungoulou-Son-



koé en plus de l'entretien des points critiques de certains tronçons de Biwong-Bulu.

Actualisation du Plan communal de développement de la commune de Biwong Bulu : les éclairages de l'exécutif communal.

La commune de Biwong-Bulu s'est engagée depuis 2016 dans le processus d'actualisation de son plan communal de développement, élaboré en 2010 par l'OAL CAIPE. Un comité de pilotage a été mis en place et l'OAL ATIPAD recruté à cet effet. Un éclairage est donné ici sur cette activité qui constitue un évènement majeur pour l'impulsion de notre développement.

Qu'est-ce que le PCD ?

Le plan communal (PCD) est un guide essentiel pour le développement harmonieux et intégral de la Commune. C'est un document de planification stratégique et de programmation à court et à moyen terme. Il participe de la mise en œuvre de la décentralisation qui implique le transfert de compétences et partant, des responsabilités aux Communes. Il s'inscrit en droite ligne des orientations de l'Etat en matière de développement notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et de l'Emploi (DSCE). Le PCD se justifie dans la mouvance actuelle de la décentralisation avec le transfert effectif et progressif des moyens et des compétences par l'Etat aux Communes, qui occupent de plus en plus une place centrale et deviennent de véritables acteurs du processus de développement socio-économique de leur population. Le PCD présente le potentiel, les forces, les faiblesses, les problèmes, les besoins, et les projets exprimés par la base ; analysés et synthétisés par des consultants (OAL) et ingénieurs de l'Etat (sectoriel) et validé par un conseil municipal élargi aux sectoriels. C'est un outil indispensable pour la recherche de financement. Il est constitué de l'ensemble des projets prioritaires dans tous les secteurs touchant l'amélioration des conditions de vie. Son élaboration se fonde sur une approche participative et des outils spécifiques, à même d'appréhender les réalités des territoires, leurs forces, leurs faiblesses et leurs opportunités d'évolution. Il interpelle tous les acteurs qui y vivent à coopérer et à se mettre en synergie. Ainsi, la planification participative du développement au niveau des collectivités territoriales décentralisées,

constitue une étape importante dans la mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun. Le PCD est aussi devenu selon la nouvelle orientation gouvernementale, l'un des outils devant servir de base à la consolidation du BIP. C'est ce qui justifie l'engagement de la municipalité de BIWONG-BULU dans la réalisation de son PCD, document de planification spatiale et temporelle des priorités de développement, élaboré avec les appuis financier du PNDP et technique du CAIPE en 2010 puis de l'ATIPAD en 2017.

Pourquoi actualiser le PCD ?

Le précédent Plan communal de développement élaboré en 2010 a été réalisé dans un contexte spécifique qui a considérablement évolué voire totalement changé. C'est aussi un document technique qui s'inscrit dans une méthodologie qui a tout aussi évolué. Plusieurs données ont évolué. Les normes techniques portant sur la méthodologie également, intégrant des innovations et corrections apportées lors de l'évaluation des précédents PCD par le PNDP dans le cadre de la troisième phase du Programme. Dans la nouvelle orientation du processus d'élaboration du budget de l'Etat, seuls sont pris en compte pour les Communes, les projets qui émanent des populations à la base et, inscrits dans le PCD.

Déroulement et étape de l'actualisation

L'actualisation du PCD doit aboutir à la production d'un Plan nouveau intégrant les nouvelles informations, les innovations techniques ainsi que la forme et la méthode actualisée. L'élaboration du PCD actualisé fait suite à une évaluation préalable du précédent, ressortant l'urgence de l'ajuster. Elle passe par trois étapes: le Diagnostic Institutionnel Communal (DIC), le Diagnostic Institutionnel Communal (DIC) et le Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV). Le DIC est une analyse participative de la situation structurelle et organisationnelle de la Commune en tant qu'institution. Il a pour but d'évaluer la capacité de la Commune à remplir ses missions et

à assurer la maîtrise du développement communal. Il permet, sur la base de cette évaluation, d'identifier les principaux axes de renforcement nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services fournis par la Commune. Le DEUC quant à lui a pour objectifs de faire l'état des lieux de l'espace urbain dans tous les secteurs de développement afin d'identifier les différents acteurs qui y opèrent et surtout d'apprécier les contraintes de développement et l'utilisation faite de l'espace urbain communal. Ceci doit orienter l'action de la Commune en direction de la promotion et du développement sur son territoire. Le DPNV enfin est une analyse participative qui présente: les atouts, potentialités, problèmes, besoins et projets de chaque village.

Cinq (05) moments forts encadrent le processus d'actualisation dans chacune de ces étapes : la préparation des activités, la collecte des données, l'analyse, la production des rapports et la validation.

La commune de Biwong-Bulu a déjà élaboré avec l'appui de l'OAL et validé son DIC et son DEUC. Seul le DPNV reste à réaliser. Pour cela, une mission de l'OAL ATIPAD est attendue dans les jours qui viennent dans l'ensemble des villages pour une collecte des données. Après le report du premier calendrier de descente, un nouveau programme en élaboration sera prochainement communiqué à l'ensemble des acteurs et mis à la disposition des villages.

COMMUNE DE BIWONG-BULU

Boîte Postale : 657 Eholowa

Téléphone : 669 999 651 (Mairie);

669 999 655 (Secrétariat Général);

E-mail: communebiwongbulu@yahoo.fr;

Face book: commune Biwong-Bulu

PAGE PRATIQUE

Portrait

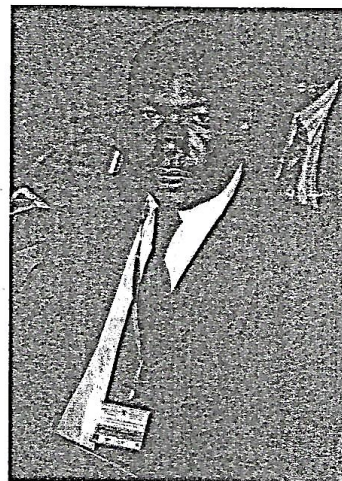
Justin Alfred Owono Mbarga, le "pichichi" des S.G du Sud

La trentaine à peine, le Secrétaire Général de la commune de Biwong-Bulu a vu naître la municipalité.

Le Secrétaire Général de la commune de Biwong-Bulu, Justin Alfred Owono Mbarga, est en poste depuis la création de cette collectivité territoriale décentralisée (ex commune rurale d'Ebolowa). Il fait partie de ceux qui ont vu naître la municipalité de Biwong-Bulu il y a dix ans.

La trentaine à peine, le jeune homme a su se distinguer par son dynamisme, son sens des relations humaines, son travail. C'est à juste titre qu'il est considéré comme étant l'un des meilleurs SG en poste dans la Mvila d'où son affectueux pseudonyme : le «pitchitchi» des SG du Sud.

Originaire de l'arrondissement de Ngoulemakong, Justin Alfred Owono Mbarga est un footballeur de talent et un meneur d'hommes. Président de nombreuses associations de jeunes, il est une source intarissable d'actions et de projets. Le Secrétaire Général de la commune de Biwong-Bulu est aussi un «ouvrier de la première heure». Au sein de l'exécutif communal, il est l'acteur principal de toutes les victoires de la commune. Il a travaillé avec les exécutifs successifs et a contribué, à sa manière, au rayonnement de la Commune de Biwong-Bulu.



PNDF Un numéro Vert ☎ 8567
pour toutes vos doléances

MINEPAT
LE GOUVERNEMENT NATIONAL
DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF
PNDF
MACROPROJET DE CONSTRUCTION
D'UN PAYS EQUIPE D'UNE POMPE
D'ARRIERE MARCHE A YEKON
COOPERATION
2 COMMERCE PARFAIT
DURABLE

COMMUNE D'ABONG-MEANG
MARCHE B

Renseignez-vous à la bonne source

- Si vous faites face à une difficulté dans le cadre de nos activités ;
- Si vous constatez une irrégularité dans la réalisation d'un microprojet ;
- Si vous souhaitez vous renseigner sur nos missions et réalisations.

CNC, Nouvelle Route Bastos, face PNUD
BP: 660 Yaoundé-Cameroun • Tél. +237 222 213 664 • Fax: +237 222 213 663 - Email: pndp@pndp.org • Site web : www.pndp.org

WORLD BANK GROUP **AFD** **WFP**

Annexe 7 : Photo du Lycée de Biwong-Bulu.



Source : Photo prise par Audrey Eoua'a en Biwong-Bulu le 28 mai 2019

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vii
GLOSSAIRE	viii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : PRESENTATION PHYSIQUE ET HUMAINE DE BIWONG-BULU	10
A-PRESENTATION DU MILIEU GEOGRAPHIQUE DE BIWONG-BULU	12
1-Les reliefs et les sols	12
2-Le climat et l'hydrographie.....	13
3-La végétation et la faune.....	16
B-PRESENTATION DU MILIEU HUMAIN DE BIWONG-BULU	16
1-Le peuplement : composition ethnique	16
2-La religion et l'organisation sociale.....	18
3-Le domaine socio-économique	19
CHAPITRE 2 : LES GRANDES PHASES DE LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU	26
A-LA PERIODE PRECOLONIALE : PHASE DE L'EDUCATION TRADITIONNELLE DE LA JEUNE FILLE	27
1-L'éducation traditionnelle de la jeune fille.....	28
2-L'aspect social.....	29
B- LA PERIODE COLONIALE : DEBUT DE LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU	30
1-La période allemande	30
2-La période française	30

C-PERIODE POST-COLONIALE (1960-2014) : PHASE PROGRESSIVE DE SA SCOLARISATION	32
1-Scolarisation de la jeune fille de 1960-1974 : Biwong-Bulu.	33
2-La scolarisation de la jeune fille de Biwong-Bulu de 1990-2004	34
3-L'évolution scolaire de la jeune fille de Biwong-Bulu : 2010-2014	40
CHAPITRE 3 : LES PROBLEMES QUI ENTRAVENT LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU	46
A-UNE SCOLARISATION EPHEMERE DE 1970-2017	47
1-Le poids des us et coutumes et la responsabilité des parents	47
2-Les grossesses précoces et les mariages prématurés des jeunes filles de Biwong-Bulu	48
3-Une économie traditionnelle	50
4-Le manque d'infrastructures et du personnel qualifié.....	52
B-LES OBSTACLES SOCIO-ECONOMIQUES	54
1-Les facteurs sociaux	55
2-Les difficultés économiques	61
C-LES PROBLEMES LIES A L'EDUCATION	62
1-Le délabrement des infrastructures scolaires.....	63
2-Le redoublement.....	63
CHAPITRE IV : LES PERSPECTIVES PRISES POUR L'AMELIORATION DE LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DE BIWONG-BULU	66
A-LES INITIATIVES PRISES PAR L'ETAT.....	67
B-L'apport des particuliers dans l'amélioration de la scolarisation de la jeune fille.....	69
1-Le rôle de la commune	69
2-Le rôle de l'élite locale	70
C-Quelques suggestions pour une scolarisation durable de la jeune fille de Biwong-Bulu	71
CONCLUSION GENERALE	74
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77
LISTE DES ANNEXES	84
TABLE DES MATIERES	119

